Les recherches archéologiques en Egypte

PAR

M. G. DARESSY

Ancien Secrétaire général du Service des Antiquités de l'Egypte.

Les découvertes sensationnelles faites récemment en Egypte ont ranimé l'intérêt qui, de tout temps, s'est attaché à ce pays où subsistent tant de vestiges d'une des plus anciennes civilisations, où l'on recueille tant de documents sur une nation qui a flori pendant cinquante siècles, depuis l'âge de la pierre jusqu'à la conquête romaine. Les musées d'Europe possèdent tous, en plus ou moins grand nombre, des objets rapportés des rives du Nil, attirant la curiosité du public par leur aspect bien différent de celui des antiquités grecques et romaines, et auxquels il ne manque que l'impression de la vie pour égaler les plus belles œuvres d'art classiques. Je donnerai ici quelques indications sur les deux points de savoir où et comment on les trouve.



FIG. 1. — Ruines du Ramesseum, temple funéraire de Ramsès II à Gournah. Vue prise pendant la crue du Nil. Grâce à l'exhaussement du sol de la vallée, l'eau baigne maintenant les parties basses du monument qui avait été construit à plus de 3 mètres au-dessus du niveau des inondations d'alors.

I. — *Ce qu'on peut trouver en Egypte.*

Les antiquités égyptiennes proviennent de trois sources principales : les villes, les temples, les tombes.

VILLES

Les maisons étaient construites en briques d'argile simplement séchée au soleil ; ce n'est guère que dans le nord du Delta que l'on voit des édifices en briques cuites, et encore sont-ils d'époque gréco-romaine. Les villes s'élevaient presque toutes dans la plaine, en bordure du Nil ou d'un grand canal. Comme le fleuve croît régulièrement tous les ans de juillet à octobre et couvre toute la vallée, il fallait tenir les habitations continuellement au-dessus du niveau des inondations. Les maisons en briques crues n'ayant pas une bien longue durée, dès qu'elles étaient devenues inhabitables on les abattait, on en éparpillait sur place les décombres et on rebâtissait sur la nouvelle plateforme plus élevée que l'ancienne. La couche de limon laissée par le Nil est d'environ un millimètre par année ; on voit que le niveau de la vallée s'est exhaussé de près de sept mètres depuis le commencement de l'histoire d'Egypte (fig. 1).

Tout ce qui pouvait subsister des maisons de la période la plus ancienne est donc détruit depuis longtemps par les eaux d'infiltration ; d'autres causes s'ajoutent à celle-ci pour rendre peu fructueuses les recherches dans les cités d'époque pharaonique. Avant chaque reconstruction, on enlevait évidemment de l'ancienne demeure tout ce qui pouvait servir pour la nouvelle, ou avait quelque valeur, y compris le mobilier rudimentaire analogue à celui des intérieurs arabes actuels, qui ne comprend que des nattes, quelques coffres, des vases en poterie vulgaire et les récipients ou ins-

truments en métal nécessaires pour la cuisine. Les habitations des derniers temps anciens ont été pillées ou brûlées lors des différentes conquêtes perses, grecques, romaines, arabes, ou pendant les révoltes et émeutes; enfin une localité actuelle s'élève presque toujours sur la butte qu'occupait la ville antique, et il faudrait exproprier de nombreux immeubles pour faire dans les profondeurs des recherches dont les résultats seraient très aléatoires; aussi n'a-t-on guère recours à cette opération coûteuse que pour dégager des temples dont les parties hautes sortaient de terre, comme à Louqsor et à Esné. L'emplacement de quelques grandes cités, telles que Mit-Rahineh (Memphis), Tell Basta (Bubastis), Tell Atrib (Athribis), Sa-el-Hagar (Saïs) n'avait pas été réoccupé par les populations modernes, et une autre cause y a amené l'anéantissement radical des vestiges antiques. La terre dont les briques étaient faites, mélangée aux rebuts ménagers, aux résidus d'étables, s'est salpêtrée et, devenue pulvérulente, constitue une matière précieuse pour l'agriculture comme engrais et amendement du sol, connue sous le nom de *sébakh* (fig. 2). Aussi est-ce par charges d'ânes, de chameaux, de charrettes et de wagons, que sont exploitées ces ruines, transformées en mines de produits nitreux, et l'extraction ne s'arrête que lorsqu'on arrive au niveau qu'atteint l'eau d'infiltration. Cette exploitation est réglementée et ne doit se faire que sous la surveillance d'agents du Service des Antiquités; mais on ne peut se dissimuler que cette surveillance s'exerçant sur des centaines de points, ne peut être absolue, et que les millions de fellahs qui travaillent dans les *tells* et les *koms* (buttes), au milieu de nuages de poussière opaque, ne remettent aux *ghafirs* (gardiens) que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement les petits objets qu'ils trouvent en criblant le sébakh, ce à quoi les astreignent les décrets.

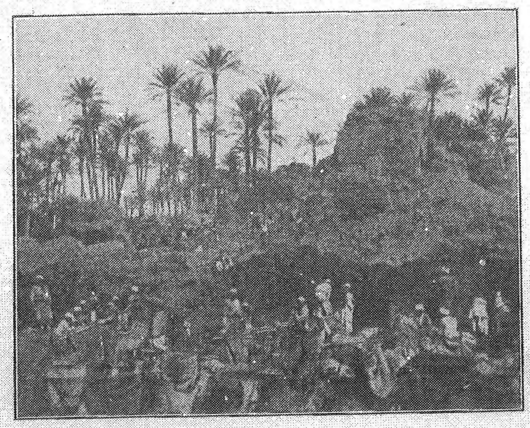


Fig. 2. — Mit Rahineh (Memphis). Enlèvement du sébakh dans les ruines de maisons.

En résumé, les villes de la vallée ne rendent que très peu d'objets : des vases communs, parfois des débris de poterie artistique de basse époque, des poids en pierre, de menues amulettes en faïence, généralement en mauvais état, des fragments de bronze, des lampes grecques en terre cuite, etc. En plusieurs endroits, on a recueilli des modèles de sculpture en calcaire, en ronde bosse ou en bas-relief, provenant apparemment d'ateliers d'artistes. Le Fayoum et Mit Rahineh ont donné, il y a une trentaine d'années, quantité de figurines en terre cuite d'époque ptolémaïque, divinités gréco-égyptiennes, personnages, animaux, etc., de travail assez rude, mais néanmoins fort intéressantes, comme celles représentant des types étrangers, des soldats, etc. Ce n'est que dans les nécropoles d'Alexandrie qu'on a trouvé des statuettes fines, genre Tanagra. Les découvertes de bijoux ou objets en métaux précieux sont fort rares ; on rencontre plus aisément des pièces d'or et d'argent grecques, romaines ou byzantines; on sait que les anciens Egyptiens ne connaissaient pas l'usage de la monnaie.

Les villes ayant été bâties sur la bande sablonneuse qui s'étend entre la vallée et la montagne, hors des limites de l'inondation, sont moins nombreuses, et il est à noter qu'elles n'ont eu presque toutes qu'une existence temporaire. Ce fait est peut-être dû à ce que cette zone est fréquemment infestée par un petit coléoptère qui se loge dans le bois, ronge l'intérieur des poutres et amène ainsi la destruction rapide des constructions.

La plus célèbre d'entre elles est Tell-el-Amarna, en Moyenne Egypte, fondée par Amenhotep IV, roi de la XVIIIe dynastie, qui, en conflit avec les prêtres d'Amon, quitta Thèbes, prit le nom

d'Akhenaten et se créa une nouvelle capitale qui n'eut guère plus d'un demi-siècle de durée. Les maisons offrent une telle similitude de disposition qu'on ne peut douter que leur construction en était soumise à une réglementation urbaine.

Le palais du roi, de même que celui de son père, Amenhotep III, à Thèbes, sont en briques crues comme les maisons de particuliers, et n'en diffèrent que par le nombre et la dimension des pièces. Les salles d'apparat sont simplement ornées de peintures murales sur un enduit de mortier, et certaines ont le sol recouvert d'une mince couche de plâtre peint. Des colonnes en calcaire soutenaient le toit lorsque, sans appui intermédiaire, la charge aurait été trop forte pour les poutres, faites en troncs de palmier fendus par le milieu, ou de bois de cèdre et de pin amené à grands frais du Liban.

L'émail était alors en grande vogue, surtout le bleu ; aussi nombreux sont les objets de parure en cette matière : bagues, perles de colliers, scarabées, amulettes et les plaquettes pour incrustations murales qu'on a recueillies dans ces ruines. Une découverte exceptionnelle a été celle de tablettes d'argile, couvertes d'inscriptions cunéiformes, ayant appartenu aux archives royales et renfermant une partie de la correspondance officielle entre le Pharaon d'une part, les princes de Palestine, de Syrie et de Mésopotamie de l'autre.

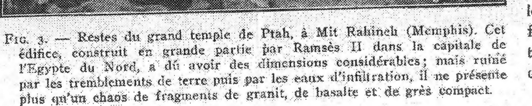


Fig. 3. — Restes du grand temple de Ptah, à Mit Rahineh (Memphis). Cet édifice, construit en grande partie par Ramsès II dans la capitale de l'Egypte du Nord, a dû avoir des dimensions considérables; mais ruiné par les tremblements de terre puis par les eaux d'infiltration, il ne présente plus qu'un chaos de fragments de granit, de basalte et de grès compact.

Temples

On peut diviser les temples en deux catégories : ceux consacrés aux divinités, qui sont généralement au centre d'une ville (fig. 3), et les temples funéraires, bâtis dans un cimetière et dans lesquels se perpétuait le culte des rois qui les avaient fait construire. Ces derniers ne sont qu'une annexe de la tombe, qu'ils soient attenants à celle-ci, comme les chapelles précédant les pyramides, ou bien situés à une certaine distance comme dans la nécropole thébaine le Ramesseum, qui était destiné à rappeler la mémoire de Ramsès II, Médinet Habou élevé à la gloire de Ramsès III (fig. 4), etc. Aux basses époques, les édifices funéraires de particuliers d'un haut rang revêtent même l'aspect d'un temple : telle est la tombe de Petorisis, grand prêtre d'Hermopolis, à Deroueh.

La similitude entre les deux classes de temples est très grande, les dispositions sont fort semblables et la décoration seule varie. Il est des temples de toutes dimensions, depuis la chapelle ne comprenant qu'une seule pièce assez restreinte jusqu'aux édifices colossaux tels que le grand temple de Karnak qui mesure 360 mètres de longueur sur 110 mètres de largeur, celui d'Edfou dont l'axe atteint 137 m. 60, y compris le pylône offrant un front de 76 mètres et 35 mètres de hauteur.

Les temples modestes sont en calcaire, les grands sanctuaires de la Haute-Egypte sont bâtis en grès; les seuils et les montants de portes en granit, en quartzite ou en basalte.

Le déblaiement des temples encore debout a été rarement entrepris par les fouilleurs, car il entraîne à des frais considérables, tant pour les excavations que pour les réparations qu'exige leur état souvent précaire (fig. 5); ils n'ont pas subi impunément leur enfouissement tant de fois séculaire dans la terre humide ; le salpêtre successivement cristallisé et dissous a désagrégé les matériaux les plus solides; le grès spécialement est réduit à l'état de sable et ne présente plus de consistance, le granit a ses éléments décomposés et sa surface s'en va en plaques. Il arrive que les fondations de murailles ou de colonnes n'offrent plus aucune résistance et que les terres seules qui les entourent empêchent le

mur ou la colonne de s'effondrer : on est alors obligé d'en démonter toutes les pierres et de reconstruire sur des fondations neuves. C'est une tâche à la fois délicate et dangereuse qui est d'être à la merci des moindres mouvements du sol dus non seulement aux tremblements de terre, mais encore à diverses causes. La trépidation de la terre lors du passage des trains, fut probablement la

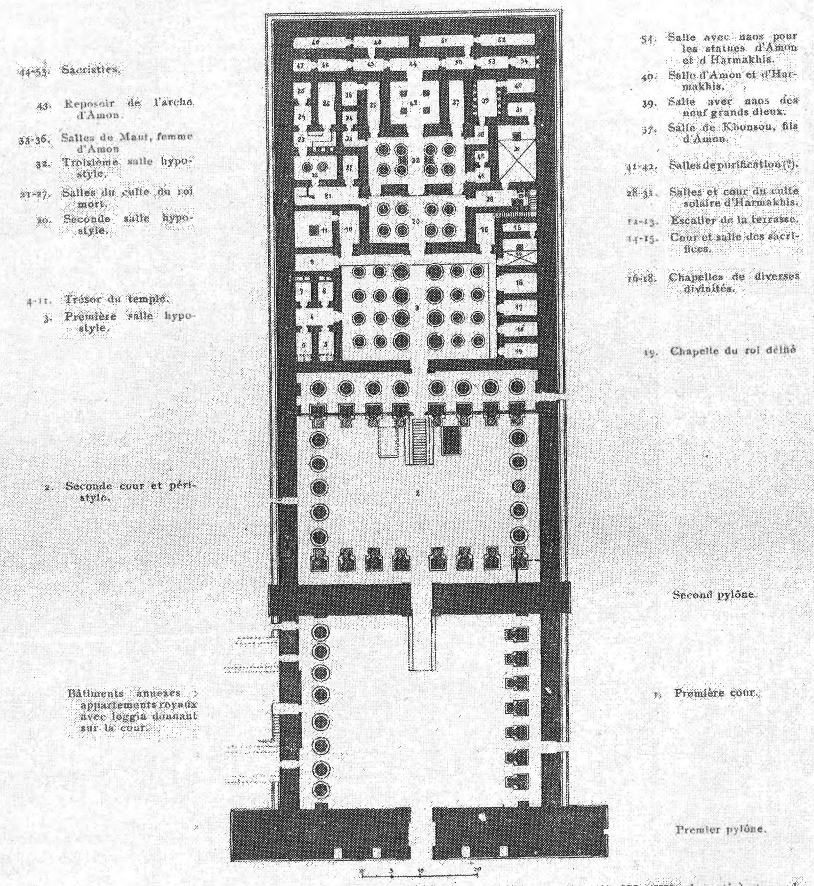


Fig. 4. — Plan du Grand Temple de Médinet Habou, édifice à la mémoire de Ramsès III (XX[e] dynastie), type du temple funéraire du Nouvel Empire.

presque toujours laissée au Service des Antiquités de l'Egypte. Grâce à lui tous les grands temples de l'Egypte et de la Nubie sont déjà consolidés ou en cours de réparation (fig. 6 et 7); ils seront à nouveau stables pour de nombreux siècles au lieu cause déterminante de la chute de onze colonnes de la salle hypostyle de Karnak, le 3 octobre 1899, la voie ferrée passant à 700 mètres de cette salle et l'agitation transmise par le sol saturé d'eau étant assez forte pour faire tomber les grains de sable

restés sur des pierres et faire trembler toute la masse des ruines.

La réfection des édifices produit parfois des surprises; il n'est pas rare de constater au cours des travaux qu'un temple a été construit avec des pierres provenant de constructions plus anciennes, qui ont été retournées pour dissimuler les gravures qu'elles portaient. Certaines parties de Médinet Habou ont été bâties avec des blocs pris au Ramesseum; la basilique de Dendérah employa les pierres d'un temple ptolémaïque. A Karnak, l'intérieur du troisième pylône, d'Amenhotep III, est bourré de blocs d'albâtre et de granit ayant des gravures d'une grande finesse et ayant appartenu à des chapelles des premiers rois de la XVIII[e] dynastie.

Les temples, qui sont du plus haut intérêt aux points de vue archéologique et historique, à cause de la variété de leur plan, de leur décoration, des inscriptions et bas-reliefs qui en couvrent les murs, ne donnent pas grand'chose au chercheur d'objets. Des statues du roi constructeur ou des divinités qu'on y adorait, le naos ou tabernacle en granit dans lequel était enfermée l'image du dieu ou son emblème, parfois des stèles rappelant un événement historique, sont tout ce qu'on peut s'attendre à y trouver. Le matériel des cérémonies, les barques sacrées et statues portatives, les autels, etc., ont disparu; les incrustations d'émaux, les plaques de bronze qui ornaient les portes et le bas des murs ont été arrachées depuis l'antiquité. N'a-t-on pas découvert à Memphis, dans une maison d'époque perse ou ptolémaïque, probablement celle d'un fondeur, quantité de bronzes d'applications, d'origine évidemment thébaine ?

On peut aussi trouver sous les fondations des temples, principalement aux angles ou sous le seuil des portes, des dépôts d'objets commémoratifs de la cérémonie du tracé du plan de l'édifice : petites briques d'or, d'argent et des matériaux qu'on emploiera pour la construction, modèles de hoyaux, de moules à briques, de haches, de ciseaux de sculpteurs, représentations en pierre ou en émail des aliments qui ont été offerts aux dieux en ce jour, plaquettes d'émail portant le nom du roi, etc...

Les temples étaient toujours isolés de la ville ou du cimetière par une forte muraille. Dans l'enceinte ainsi délimitée s'élevaient des constructions secondaires en briques crues, habitations des prêtres desservants et magasins où étaient enfermés les produits destinés à l'entretien du temple et du personnel qui y était attaché. Les séries de salles voûtées du Ramesseum fournissent le meilleur exemple de ce genre de construction; on devait y conserver surtout du blé et autres produits agricoles, du vin et de l'huile : on y a recueilli quantité de fragments des amphores qui contenaient ces liquides, portant des indications manuscrites de leur date et de leur provenance.

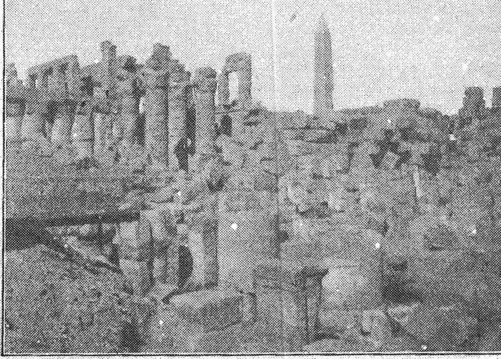


Fig. 5. — Un aspect du grand temple de Karnak avant les derniers déblaiements. La Salle hypostyle et l'obélisque de Thotmès I[er] (hauteur 23 mètres).

Cimetières

Les nécropoles ont fourni l'immense majorité des objets qui figurent dans les collections. Les Egyptiens, qui habitaient dans des maisons peu confortables et peu durables, mettaient tous leurs soins à se préparer de leur vivant leur « demeure éternelle », dans laquelle ils pensaient se trouver pour toujours en communion avec leur famille. Les croyances religieuses étaient évidemment différentes selon les régions habitées par des populations d'origine variée, elles se sont modifiées au cours des temps; mais, aux époques historiques tout au moins, l'idée générale était celle d'une survie dans les royaumes des dieux, qu'on plaçait, soit sous terre, soit dans le ciel, avec une possibilité pour l'ombre du mort de revenir sur terre, et une pensée de réincarnation future en

vue de laquelle il fallait préserver le corps de la destruction, d'où la préparation des momies.

La règle est que les cimetières se trouvent dans la montagne et la bande sablonneuse qui la précède ou bien dans les dunes de sable qui forment des îlots au milieu du Delta, de telle façon que les tombes étaient à l'abri de l'inondation au moment où elles ont été creusées ; ce n'est que si l'on n'avait pas à proximité un lieu semblable qu'on se décidait à déposer les morts dans la butte même qu'occupait la ville ou dans l'épaisseur des murailles des temples. Les modes d'ensevelissement sont innombrables ; ils ont varié suivant les époques, les localités et aussi la richesse du défunt, car, bien entendu, la sépulture des personnages distingués était seule soignée et il ne subsiste rien de la dépouille des gens de la basse classe.

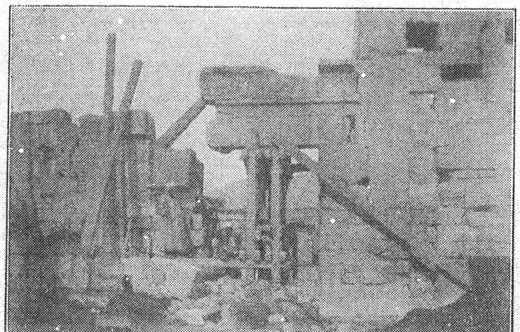


Fig. 6. — Reconstruction d'une porte du petit temple de Médinet Habou.

Epoque préhistorique. — Pendant la période préhistorique, le mort était simplement déposé dans une fosse creusée dans le sable, le corps replié ou parfois mis intentionnellement en morceaux. Près de lui sont placés des armes en silex, haches, poignards ou flèches, dont certaines sont taillées avec une finesse, une régularité, qui n'ont été égalées en aucun pays. L'ivoire d'éléphant et d'hippopotame n'a jamais été tant employé : on en a fait des statuettes, des boîtes, des objets de parure, des amulettes. Mais ce qui domine ce sont les vases de toutes matières, tous faits à la main, sans l'aide du tour. Les récipients en terre sont de diverses catégories, caractéristiques d'époques ; il y en a de rouge foncé avec peintures blanches, imitant la vannerie, représentant des plantes, des animaux ou des personnes ; d'autres sont noirs avec sillons ou points remplis de blanc ; certains sont en terre jaunâtre ornés de figures géométriques, losanges, spirales, traits ondulés, ou de dessins de barques avec personnages, d'autruches, d'arbres, etc., au trait brun rouge ; une autre catégorie est en terre rouge lustrée, avec la partie supérieure noire.

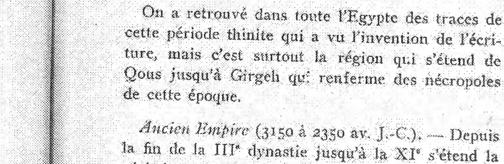


Fig. 7. — Réfection de la voûte de la chambre d'Osiris dans le grand temple de Médinet Habou.

Les formes de ces vases sont nombreuses, parfois elles empruntent l'aspect d'un homme ou d'un animal. Mais ce qui caractérise cette époque c'est l'abondance des récipients en pierre, non seulement des pots en calcaire, en albâtre ou en poudingue multicolore, mais encore de ceux creusés dans les matériaux les plus durs, le diorite, le granit, le cristal de roche, l'obsidienne. Les ouvriers de l'âge de la pierre étaient des maîtres dans l'art de travailler les matières les plus rebelles.

Période thinite (3800-3150 av. J.-C.). — Sous les premières dynasties historiques le corps continue à être enterré replié, couché sur le flanc; on le met sous une cloche en poterie grossière, dans un panier en vannerie ou un coffre rectangulaire en bois simulant une maison. La simple fosse devient une chambre souterraine creusée dans le diluvium, à laquelle on accède par un corridor en pente ou un escalier.

On ne fait plus guère de pots en pierre dure, mais les coupes et bols en schiste se multiplient. C'est seulement pendant cette période que l'on fabrique de grandes jarres sans anses en terre rougeâtre, pointues du bas, et dans lesquelles on mettait les provisions de vin, d'huile, d'eau, de grains pour le mort. Elles étaient bouchées par un tampon d'argile sur lequel on imprimait au moyen d'un cylindre ou d'une planchette de bois gravée le nom du propriétaire.

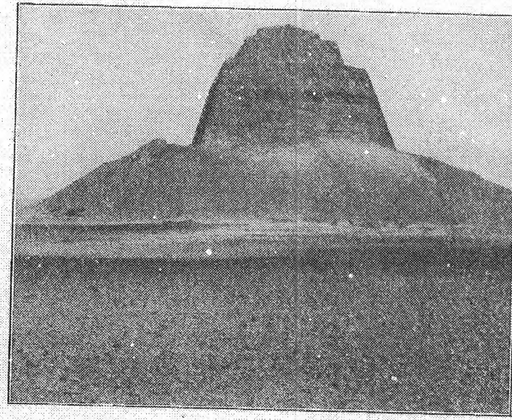


Fig. 8. — Pyramide du roi Snéfrou (IVe dynastie), à Meidoum.

On a retrouvé dans toute l'Egypte des traces de cette période thinite qui a vu l'invention de l'écriture, mais c'est surtout la région qui s'étend de Qous jusqu'à Girgeh qui renferme des nécropoles de cette époque.

Ancien Empire (3150 à 2350 av. J.-C.). — Depuis la fin de la IIIe dynastie jusqu'à la XIe s'étend la période memphite de l'Ancien Empire, qui marque un grand progrès dans l'architecture et la décoration; on voit alors se multiplier les pyramides, les mastabas (1) et les tombeaux creusés dans le roc.

Les pyramides sont les tombes des rois de cette époque, et pas autre chose. Toutes les suppositions que l'on a pu faire sur les divers buts scientifiques ou religieux qu'on a voulu leur attribuer, ne tiennent pas devant la constatation que ces monuments ne renferment qu'un sarcophage, et que lorsqu'ils ont des inscriptions gravées sur les parois des chambres intérieures, aucune ne fait la moindre allusion aux données d'une haute portée philosophique que certains voudraient reconnaître en mesurant les différentes parties de ces édifices. Ces spéculations se fondent toujours sur la pyramide de Chéops, la plus grande de celles qui subsistent, mais il serait étrange que les Egyptiens aient laissé dans celle-ci toutes les marques de leurs science et de leur sagesse et rien dans les autres, et plus ces témoignages seraient sans but puisque ces tombes colossales devaient être closes pour l'éternité. Toutes les déductions qu'on a tirées de ces mesures ne sont que jongleries avec les chiffres, et les contemporains de Chéops étaient absolument incapables de posséder les connaissances mathématiques et astronomiques qu'on a voulu leur concéder.

Ce qu'on peut admirer sans réserve dans les grandes pyramides, c'est l'immensité du travail qu'il a fallu pour amonceler des pierres gigantesques, et la perfection de l'assemblage des blocs.

Au moment où les souverains se faisaient élever ces monuments, la capitale de l'Egypte était Memphis; aussi est-ce dans le voisinage de cette ville que se dressent les pyramides, entourées chacune des tombeaux des princes et hauts fonctionnaires du temps de ces rois, et qui ont fini par former une suite presque ininterrompue de cimetières auxquels on donne le nom des localités voisines d'Abou Roach, Gizeh, Abousir, Saqqarah et Dahchour, en allant du nord au sud sur une longueur de 32 kilomètres.

(1) Voir plus loin.

Les pyramides sont toujours à base quadrangulaire, généralement carrée, et leurs côtés sont parfois d'une régularité presque parfaite. Leurs dimensions sont fort variables et leur forme n'est pas constante : si la plupart ont les faces latérales triangulaires, il en existe dont la partie supérieure présente une inclinaison moins forte que la partie intérieure, d'autres ont les parois presque verticales, mais ayant de distance en distance des étages en retrait formant de vastes degrés (fig. 8). L'entrée des pyramides est souvent dans la face nord, mais cette situation n'est pas immuable; des couloirs fréquemment obstrués par des herses en granit conduisent à une ou plusieurs chambres, dont l'une renferme le sarcophage en granit, simple cuve rectangulaire, qui recevait le corps du roi.

Contre une des faces de la pyramide, généralement celle tournée vers l'orient, s'élevait une chapelle pour le culte du roi; à l'intérieur de l'enceinte délimitée par un mur qui entourait la pyramide et la chapelle, de petites pyramides servaient de sépulture à la reine et à ses enfants.

A la lisière de la vallée, une autre construction servait de lieu de débarquement lorsque les funérailles ou les cérémonies du culte avaient lieu en temps d'inondation, et de là partait une voie dallée qui montait en pente douce jusqu'à l'oratoire accoté à la pyramide. Un de ces édifices est « le temple de granit » voisin du Sphinx, auquel on attribuait lors de sa découverte une antiquité prodigieuse, et qui n'est que la « chapelle de la vallée » de la seconde pyramide, celle de Chéfren.

Les plus anciennes pyramides sont nues à l'intérieur et ne contiennent que le sarcophage royal; sous la Ve et la VIe dynastie, certaines d'entre elles ont les murs de la chambre sépulcrale couverts de longs textes magiques. Les chapelles du haut et du bas renfermaient de grande statues en pierre du souverain : celles de Chéfren furent brisées ou mutilées dès l'antiquité, et on employa leurs morceaux, spécialement l'albâtre, pour en faire des vases qu'on tailla sur place !

Mastabas. — On désigne sous ce nom, qui, en arabe, signifie banc, une forme de tombeaux particulière à cette époque. C'est un édifice oblong en pierre calcaire, rarement en briques crues, à parois légèrement inclinées, rappelant l'aspect des tas de cailloux pour l'empierrement des routes. Les plus grands renferment une ou plusieurs chambres dont les parois sont ornées de bas-reliefs montrant le défunt recevant l'hommage de sa famille, chassant l'hippopotame ou les oiseaux dans les marais, entouré de ses serviteurs, ouvriers, matelots, qui continuent pour lui leurs occupations habituelles, cultivent la terre et font la moisson, amènent des animaux de boucherie, apportent des aliments de toutes sortes, des vases de parfums, des coffres, des vêtements, des parures, etc., en un mot tout ce qui est nécessaire pour que le mort puisse vivre agréablement dans l'autre monde, comme sur terre. Ces figures sont accompagnées de légendes explicatives donnant le nom des personnages, les échanges usuels de paroles au cours des travaux représentés, le nombre des bestiaux amenés, etc.

Une petite ouverture dans une des parois sert à faire parvenir la fumée de l'encens jusqu'à la statue du personnage, enfermée dans un petit réduit ménagé dans la maçonnerie du mastaba, qu'on appelle *serdab*, ou armoire. Le serdab devient parfois une niche creusée dans le mur, semblable au tabernacle des temples, et une porte mobile en bois permettait de cacher ou de laisser voir l'image du défunt. Ces effigies avaient leur utilité : au jour de la résurrection, si le corps avait été détruit, l'âme venait se réincarner dans la statue en bois ou en pierre et l'animer; aussi essayait-on de la sculpter le plus ressemblant possible afin que l'âme puisse reconnaître son support.

La pièce principale de l'édifice est la *stèle*. Parfois, elle est simplement sculptée dans une paroi, mais le plus fréquemment, elle occupe une pierre isolée, dressée, et imite une porte, celle par laquelle le mort était censé pouvoir sortir de sa tombe et revenir au jour. Si le mastaba ne comporte pas de chambre intérieure, la stèle est érigée à l'extérieur, appuyée à la façade.

Devant cette fausse porte, un autre bloc de pierre, rectangulaire ou arrondi, est posé à terre ou sur un socle. Il montre, gravée, la représentation d'une natte sur laquelle sont disposés des pains, des vases de liquide et autres aliments, d'où la désignation de « table d'offrandes ».

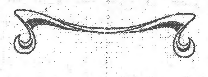
La stèle, aussi bien que la table, portent la formule magique que devront répéter les vivants pour que le mort reçoive outre-tombe tout ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance.

La chambre sépulcrale était creusée sous le mastaba; on y descendait le mort par un puits de forme carrée traversant le massif de l'édifice extérieur, et qui était obstrué après les funérailles. Autour de la cuve, dans laquelle était mis le défunt, on plaçait des vases de liquides, des étoffes, des aliments réels ou imités en bois ou en pierre ainsi que des figurines reproduisant ce que l'on avait déjà vu gravé sur les murs du tombeau, des barques, des greniers en miniature, etc. Tout cela doublait pour le mort la certitude qu'il ne manquerait jamais de rien.

Tombeaux dans le sable. — Dans différentes localités, entre autres à Saqqarah et à Matarieh (Héliopolis), on construisit des tombeaux sur le sable. Il y a alors une chambre extérieure, en blocs de calcaire sculptés et peints représentant surtout les offrandes au mort, qui est entourée d'un revêtement en briques crues. Au-dessous de cette chambre, et en plein sable, la cuve renfermant le mort est également composée de grandes pièces de calcaire, et les dalles qui servent de couvercle à la cuve forment en même temps une partie du pavement de la salle accessible aux visiteurs.

Tombeaux dans le roc. — En Haute-Egypte, où la vallée du Nil est bordée de montagnes, les grands personnages, gouverneurs de provinces, prêtres d'un haut rang, etc., au lieu de se faire construire un mastaba, préféraient creuser leur tombeau dans le roc. Tantôt, c'était dans la paroi abrupte de la chaîne lybique ou arabique, et alors un escalier permettait d'accéder à l'entrée de la tombe, visible de loin; tantôt, c'était simplement dans un plateau rocheux précédant la montagne trop éloignée : dans ce cas, les appartements funéraires étaient souterrains et l'escalier était descendant. Généralement, il n'y a qu'une seule salle, plus ou moins vaste, comportant des piliers lorsque la sécurité commande de soutenir le plafond. La décoration est la même que dans les mastabas, et c'est aussi par un puits que l'on arrive au caveau sépulcral situé au-dessous de la salle de réunion de la famille.

Telles sont les données générales sur les sépultures des premières périodes. A partir du Moyen Empire, leur importance devient telle qu'il y a lieu de faire une étude spéciale sur les momies, les cercueils et sarcophages et leurs accessoires. Pour pouvoir le faire avec les détails nécessaires, nous consacrerons à cette étude un prochain article, qui sera suivi d'un autre sur la manière de procéder à ces fouilles délicates.



Les recherches archéologiques en Egypte (*suite*)

PAR

M. G. DARESSY

Ancien Secrétaire général du Service des Antiquités de l'Egypte.

III. — Comment on peut et doit fouiller.

Nécessité de protection des antiquités. — Les deux articles précédents (1) ont fait connaître ce qu'on peut trouver en Egypte en fait d'antiquités, de quels endroits elles proviennent, et un aperçu d'archéologie fondé sur ce que l'on rencontre dans les tombeaux de différentes époques fait comprendre comment on peut à premier examen dater la tombe d'après l'aspect du cercueil et la nature des objets qui entourent le mort. La tentation de pratiquer des fouilles dans le pays des Pharaons pourrait naître dans l'esprit de quelques personnes qui ne voient que l'attrait de mettre à jour des pièces intéressantes dans une contrée où l'on s'imagine volontiers qu'il n'y a qu'à creuser le sol pour en faire sortir des trésors; ce troisième article montrera qu'on ne peut s'improviser fouilleur sans une préparation sérieuse et indiquera sommairement les multiples obstacles qui se présenteront devant le chercheur.

C'est une illusion de croire que des coups de pioche donnés au hasard feront surgir de terre les monuments. Il faut apprendre à fouiller, et fouiller scientifiquement, car la recherche des antiquités dans le but unique de réunir des objets, même en les considérant au point de vue artistique, n'est qu'un pillage si l'on n'a pas noté au cours des travaux toutes les conditions de leur découverte. La beauté de la pièce n'est qu'un des éléments de l'intérêt qu'elle peut présenter : l'histoire, la géographie, l'archéologie peuvent tirer profit de la connaissance de sa provenance précise, des objets avec lesquels elle se trouvait, des inscriptions qui y sont tracées. Un fragment insignifiant en lui-même, mais dont l'origine est certaine, présente parfois plus de valeur pour la science qu'une pièce de choix, intacte, mais dont on ignore tout le passé.

Le temps n'est plus où l'Egypte était mystérieuse, où chaque monument en provenant était considéré comme une rareté et pouvait prêter à des discussions académiques aussi longues et nombreuses que fausses, alors qu'on ne voyait ce pays qu'à travers les récits des voyageurs et historiens de l'antiquité classique, tandis que l'imagination aidant, les gravures des siècles passés reproduisaient statues et bas-reliefs de telle façon que l'original n'était plus reconnaissable. Maintenant l'archéologie égyptienne est aussi bien connue que celle de la Grèce et de Rome, il existe de nombreux recueils de dessins exacts et de photographies des chefs-d'œuvre de l'art pharaonique dispersés dans les collections publiques et privées; on peut obtenir des moulages de beaucoup d'entre eux. La possession de tels objets n'est donc plus une fortune remarquable, il n'y a plus lieu de chercher à les acquérir par n'importe quels moyens; il faut laisser aux personnes aptes par leurs études et un entraînement spécial le soin de diriger les fouilles.

L'Egypte entrée dans le courant de la civilisation occidentale, réclame pour elle les témoignages palpables de son ancienne splendeur et a promulgué des lois pour la protection de ses antiquités. Malheureusement les décrets ne suffisent pas toujours pour empêcher les fouilles illicites, de même qu'il y a partout des crimes et des vols malgré les gendarmes et les juges. Les Européens se rendent trop facilement complices des ravageurs de monuments, lorsqu'ils achètent un bas-relief découpé dans un temple ou un tombeau; même l'acquisition de menus objets que le touriste désire rapporter comme souvenir, pousse à la dévastation des sites antiques par les fellahs soudoyés par les marchands du Caire ou d'Alexandrie. La recherche du modeste scarabée a causé la destruction ou la détérioration de combien de tombeaux, de cercueils et de momies !

Il y a quelques années, la mode des aigrettes pour la parure féminine a failli amener la disparition d'une espèce d'oiseaux et l'on a dû recourir à des mesures rigoureuses pour empêcher l'anéantissement de la race. De même la surenchère pour l'achat des antiquités excite les fouilleurs illicites à contrevenir à tous les règlements relatifs à la préservation des vestiges du passé, et comme ils ne s'inquiètent que de l'objet demandé par l'amateur, ils détruisent plus de documents qu'ils n'en fournissent au marchand cupide.

Tout a une fin, et sans un régime de protection éclairée, le moment arriverait où l'Egypte n'aurait

(1) Voir les numéros de mars et de juin de *la Science Moderne*.

plus rien à donner. On aura arraché, déchiré, détruit sans profit de nombreux feuillets du livre unique où est écrite son histoire; les objets recueillis sans que l'on ait connaissance des détails de leur découverte ne sont que des initiales enluminées découpées dans un précieux manuscrit inédit qu'on ne peut refaire.

Le Gouvernement Egyptien en réglant les conditions selon lesquelles les autorisations de fouilles peuvent être accordées, a tenu compte surtout de la nécessité de protéger les intérêts de la science, et n'accorde de concessions qu'aux personnes présentant les garanties désirables pour l'exécution d'un travail utile et méthodique, afin que même si le résultat en objets n'est pas fructueux, les recherches apportent au moins un appoint, si petit soit-il, à notre connaissance de la civilisation antique en Orient.



Fig. 20. — Déblaiement du temple d'Abydos. Manœuvre d'une grosse pierre au levier.

Connaissances nécessaires au fouilleur. — Le fouilleur est un véritable explorateur qui, pendant la campagne, doit se consacrer entièrement à sa tâche. Il a dû s'y préparer longtemps à l'avance, et l'indication des principales qualités qu'il doit acquérir montre combien l'apprentissage est minutieux.

Avant tout, le fouilleur doit être un égyptologue, et sa science ne doit pas se borner à savoir lire quelques cartouches royaux, mais il doit être à même de copier exactement et traduire un texte hiéroglyphique. Il pourra se faire qu'il déterre des monuments épigraphiques, dans un état de dégradation tel qu'il est impossible de les conserver: il est nécessaire qu'il puisse prendre de suite une copie fidèle des inscriptions qui survivra à la perte de l'original.

L'étude de l'archéologie égyptienne lui est indispensable, pour savoir reconnaître l'époque des objets découverts d'après leur style, leur forme, leur décoration, la matière dont ils sont faits. L'archéologie grecque et romane est tout à fait différente de celle de l'Egypte, mais doit être quand même connue. A certaines époques, il s'est produit certains mélanges d'un art étranger à celui qui est propre à la vallée du Nil, il y a eu des importations d'objets exotiques venus de l'Asie, de la Grèce, de Crète: il faut pouvoir distinguer non seulement ces pièces introduites par les commerçants, mais encore les imitations qui en étaient faites sur place: ce sont des documents précieux pour fixer la contemporanéité des différentes civilisations.

L'éducation classique doit être accompagnée de la pratique des langues étrangères principales: nombre de publications qu'il est indispensable de consulter sont écrites en anglais ou en allemand; enfin l'on ne saurait ignorer tout au moins les premières notions de l'arabe vulgaire d'Egypte, en vue des relations avec les indigènes, les ouvriers en particulier, sous peine d'être entièrement à la merci de ses interprètes.

La formation du fouilleur comprend aussi une partie technique. Il doit savoir lever le plan, soit d'un édifice, soit d'une étendue de terrain assez vaste, comme celle d'une nécropole ou d'une ville. Une bonne pratique de la photographie est nécessaire, aussi bien avec les appareils de poche qu'avec les chambres de grand format tel que le 18×24, afin de pouvoir prendre au fur et à mesure des travaux toutes les vues utiles pour la documentation ou la reproduction des objets, et le développement des plaques sera fait de suite pour pouvoir remédier, autant que possible, aux ratés qui sont toujours à prévoir. Mais la photographie ne peut suffire dans tous les cas et le dessin est utile à chaque instant.

Sans être un ingénieur, le fouilleur doit savoir employer efficacement les instruments élémentaires, levier, cordes, rouleaux qui serviront à élever ou à transporter les gros blocs de pierre; il pourra diriger l'établissement d'une voie Decauville ou mon-

trer la manœuvre d'un palan différentiel. Il peut lui arriver de n'avoir sous la main que des hommes ignorant absolument l'usage des instruments les plus simples, et il devra être leur instructeur pour leur apprendre avec les moyens dont il dispose, comment on peut soulever des pierres pesant plusieurs tonnes (fig. 20) et les transporter à plusieurs kilomètres de distance en traversant les terrains bouleversés par les fouilles, les canaux à sec et les sables sans consistance. De même, les menuisiers de villages sont généralement fort malhabiles, il sera nécessaire de les guider et de les surveiller lors de la confection des caisses pour l'emballage des produits des recherches. On conçoit qu'une personne seule ait de la peine à suffire aux multiples occupations auxquelles il y a à faire face au cours des travaux. Il est préférable en tout cas, et indispensable si le chantier a quelque étendue, que la besogne soit répartie entre plusieurs collaborateurs. Le chef de l'expédition garde alors pour lui la direction générale et la partie scientifique et se décharge sur ses aides de la surveillance des ouvriers, de la photographie, du lever des plans, des dessins, etc.

Choix du lieu de la fouille. — Supposons que notre égyptologue a la préparation nécessaire, qu'il a pu voir d'autres archéologues à l'œuvre, a reçu d'eux des conseils ou des renseignements, et qu'il soit décidé à aller faire des fouilles pour son propre compte, ce qui est rare, ou comme délégué d'un Gouvernement ou d'une institution savante, Musée, Université, Association scientifique, etc. Un voyage préliminaire en Egypte est sinon indispensable, du moins fort utile, pour décider de l'endroit à explorer, s'il y a hésitation entre divers sites, pour aller reconnaître le ou les terrains, se rendre compte des conditions dans lesquelles le travail pourra être exécuté, si l'on pourra recruter sur place les ouvriers nécessaires, combien on devra les payer, si un matériel spécial est à préparer, voir où et comment on pourra se loger, etc. (fig. 21).

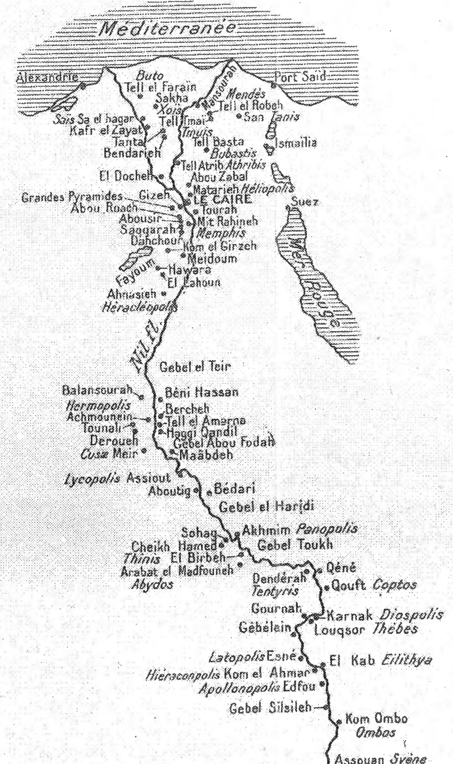


Fig. 21. — Carte des principales localités antiques d'Egypte. — Les noms actuels sont écrits en caractères droits, ceux que l'on trouve dans les auteurs classiques sont en italique.

Beaucoup de personnes s'imaginent que la place à fouiller est déterminée par des indications recueillies dans des documents antiques, qu'un papyrus aura livré le secret du lieu exact où l'on trouvera un édifice, temple, tombeau ou cachette renfermant des trésors. Rien n'est plus faux, et les anciens, pas plus que nos contemporains, n'ont laissé de guides devant conduire le chercheur à un endroit plein de richesses. Ce n'est que l'étude des probabilités de rencontrer en telle ou telle localité ce que l'on désire trouver, la conduite

méthodique des recherches et sa bonne étoile qui livreront au fouilleur ce qui fait l'objet de ses investigations. S'il est en quête de monuments d'une certaine période, l'histoire lui apprend quelles étaient les villes les plus importantes à ce moment et dans les ruines desquelles il a le plus de chance de rencontrer ce qui l'intéresse. Si l'époque lui est indifférente et qu'il veuille explorer une nécropole, ce sera à lui de voir si les cimetières d'une localité n'ont pas encore été exploités, et il pourra en repérer facilement l'emplacement dans la montagne voisine. Comme il n'existe pour ainsi dire pas de nécropole qui n'ait été pillée plus ou moins dans l'antiquité ou par les fellahs, la présence sur un point de la zone hors des atteintes du Nil de buttes vallonnées, dont le sable est parsemé d'ossements, de débris de linge, de tessons de poterie ou de fragments de briques crues, décèlera l'endroit où furent déposées les momies. Après une pluie, des taches régulières de couleur différente dans le sable révèleront parfois l'emplacement des bouches de puits et des fosses, des murs et des constructions qui ne sont pas visibles à la surface du sol; mais le seul principe efficace est, une fois reconnu l'existence en un lieu d'un cimetière antique, de fouiller à fond toute la zone où se trouvent les sépultures. Rien ne peut faire connaître à l'avance si un point donné répondra aux espoirs qu'on fonde sur son exploration; les déceptions sont fréquentes. Les grands puits funéraires de la XIIe ou de la XXVIe dynastie, dont la profondeur dépasse parfois 30 mètres, n'ont souvent rien gardé : c'est que, justement à cause de leur importance, ils ont été les premiers attaqués par les anciens voleurs. Il arrive aussi qu'on reconnaisse l'entrée d'un tombeau encore murée, et qu'après avoir pénétré dans les chambres on constate que les pillards y ont accédé en perçant une ouverture dans la muraille qui la sépare d'une sépulture contiguë.

On ne doit cependant pas se décourager d'un échec, et il est rare qu'une nécropole n'ait pas conservé quelques tombes intactes.

Demande d'autorisation de fouille. — Le site à explorer une fois déterminé, le montant des dépenses à envisager bien établi, il faut avant tout obtenir du Gouvernement Egyptien l'autorisation indispensable pour ouvrir un chantier de fouilles. On verra plus loin les conditions suivant lesquelles cette permission peut être accordée.

La demande doit être adressée au Directeur général du Service des Antiquités, au Musée du Caire, par le Gouvernement, l'Etablissement ou la Société qui sollicite le permis; elle désigne l'égyptologue qui dirigera la fouille et précise l'endroit où l'on désire travailler, car il n'est pas accordé de permis général; le territoire à explorer ne doit pas s'étendre sur plus d'une dizaine de kilomètres de longueur et il n'est pas accordé plus de deux concessions à la fois à une seule société. Le Directeur général soumet la demande au Comité d'Egyptologie, composé d'un certain nombre de fonctionnaires de différentes administrations de l'Etat. Si le savant désigné paraît offrir les garanties suffisantes pour faire une œuvre utile, que le site demandé n'ait pas déjà été accordé ou réservé, le Comité émet un avis favorable au vu duquel le Ministère des Travaux Publics transmet au Service des Antiquités, s'il le juge convenable, l'autorisation de délivrer la permission sollicitée.

La réunion du Comité dans laquelle on examine spécialement les demandes a toujours lieu au commencement de novembre et la réponse est rendue ordinairement vers le milieu du même mois. L'intéressé en est avisé aussitôt.



Fig. 22. — Maison de Mariette à Saqqarah et la Pyramide à degrés, tombeau du roi Zeser (IIIe dynastie).

Installation du chantier. — Ce n'est guère qu'en décembre, pour la Haute-Egypte, qu'on peut commencer les travaux. Plus tôt, le sol de la plaine est encore très humide, sinon submergé, et pour aller à la montagne, où sont les nécropoles, les communications sont fort incommodes, le trajet étant passablement augmenté par les nombreux détours que l'on doit faire pour aller trouver les digues surélevées.

Si l'endroit où l'on va fouiller dépend d'une grande ville et que l'on puisse faire transporter son bagage et son matériel par des charrettes, tout est pour le mieux; mais les villages ne sont pas toujours desservis par des routes carrossables, on n'a souvent pour s'y rendre que des digues étroites ou de simples pistes, et force est alors de faire porter tout l'attirail à dos de chameau, ce qui n'est pas sans causer parfois de sérieuses difficultés. Il faut avoir eu soin de ne pas faire des colis trop pesants, car les chameaux du Saïd ne sont pas bien forts et portent au plus 120 kilogrammes, répartis en deux charges de poids semblable, attachées sur les flancs de l'animal.

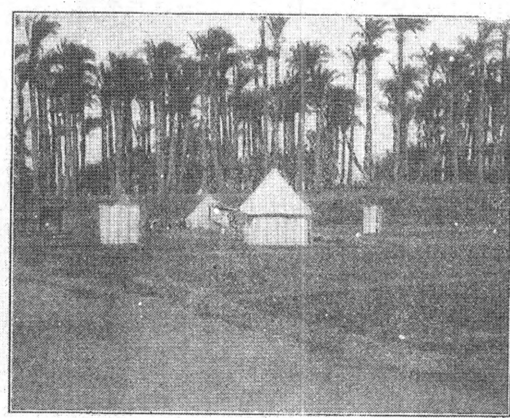
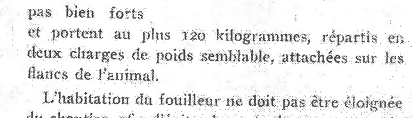
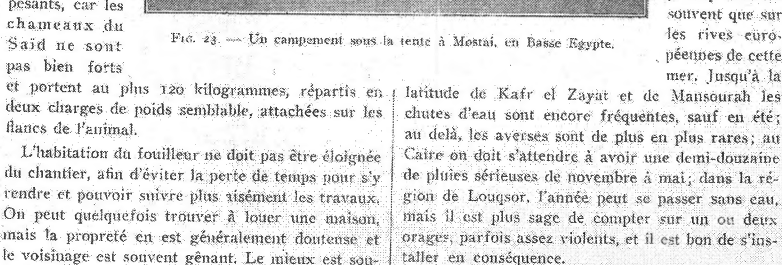


Fig. 23. — Un campement sous la tente à Mostaï, en Basse Egypte.



L'habitation du fouilleur ne doit pas être éloignée du chantier, afin d'éviter la perte de temps pour s'y rendre et pouvoir suivre plus aisément les travaux. On peut quelquefois trouver à louer une maison, mais la propreté en est généralement douteuse et le voisinage est souvent gênant. Le mieux est souvent de se faire construire une maison en briques crues près du terrain de la fouille, si l'on prévoit que les travaux devront durer plusieurs années (fig. 22), ou de camper sous la tente (fig. 23). En arrivant au pays, on doit se faire connaître du *omdeh* (maire) ou d'un *cheikh el beled* (adjoint au maire) pour lui communiquer le permis de fouiller, dont on est porteur, s'entendre avec lui sur le lieu où l'on pourra s'installer, et, si l'on doit camper hors du village, pour la désignation des *ghafirs* (gardiens) officiels qui, pendant la nuit tout au moins, devront veiller à la sécurité des personnes dont ils sont responsables. Si le chantier est trop éloigné de tout centre habité, l'autorisation d'y demeurer peut être refusée; c'est pour cela qu'une visite préparatoire est conseillée, afin que dès l'arrivée on sache immédiatement où l'on pourra s'installer.

La saison des fouilles est pour la Haute-Egypte l'hiver et le printemps; à partir de mai la température y est élevée et en juin tout travail devient pénible. Dans le Delta on ne peut guère commencer à fouiller avant février, mais les chantiers peuvent y rester en activité jusqu'en juillet. On doit toujours tenir compte de la pluie, car la réputation de l'Egypte d'être un pays où il ne pleut jamais, est fort surfaite. Sur les bords de la Méditerranée, les nuages crèvent presque aussi souvent que sur les rives européennes de cette mer. Jusqu'à la latitude de Kafr el Zayat et de Mansourah les chutes d'eau sont encore fréquentes, sauf en été; au delà, les averses sont de plus en plus rares; au Caire on doit s'attendre à avoir une demi-douzaine de pluies sérieuses de novembre à mai; dans la région de Louqsor, l'année peut se passer sans eau, mais il est plus sage de compter sur un ou deux orages, parfois assez violents, et il est bon de s'installer en conséquence.



On doit prendre garde aussi que la différence de température entre le jour et la nuit est d'autant plus sensible que l'on remonte vers le sud et que dans la montagne, en hiver, même dans la Haute-Egypte, il n'est pas impossible de voir au matin la surface de l'eau laissée dans un bassin couverte d'une pellicule de glace. Il est bon d'avoir le côté nord dégagé : c'est celui par lequel un peu de brise arrivera encore lorsque commenceront les chaleurs;

on tâchera au contraire d'être protégé par une butte ou tout autre obstacle élevé de la violence des vents de la zone sud-ouest (*khamsins*) qui soufflent parfois avec rage au printemps, et pourraient enlever les tentes.

Recrutement du personnel indigène. — L'installation terminée et le plan d'attaque des travaux bien établi, il reste à s'occuper du recrutement des auxiliaires et des ouvriers. On ne peut se passer, pour la correspondance et la tenue des comptes, d'un écrivain indigène, qui servira en même temps d'interprète si l'on n'a pas un homme spécial à cet effet. On peut facilement en trouver, connaissant plus ou moins bien l'anglais ou le français, qu'ils ont appris dans les écoles, mais le choix de ces agents est fort délicat, car de leur intelligence et de leur honnêteté dépendra pour une bonne part la bonne marche des travaux. Il en est de même pour un chef de chantier (*reïs*), intermédiaire entre le fouilleur dont il reçoit les instructions et les travailleurs qu'il commande. Si l'on peut avoir de ces employés ayant déjà servi avec d'autres fouilleurs et sur lesquels on a obtenu de bons renseignements, cela est préférable, car ils savent ce que l'on attend d'eux, l'organisation ira plus vite et mieux. Si l'on n'a pu avoir d'un collègue ces hommes de confiance, force est de prendre ce que l'on trouvera sur place, et souvent de se contenter de ceux qui vous seront recommandés par le *omdeh* ou un *cheikh el beled*. Il faut bien se dire alors que la désignation est rarement désintéressée : ce sont presque toujours des parents ou des clients de ces autorités communales qui vous seront envoyés, qui ne seront pas plus capables ou plus honnêtes que les ouvriers dont ils auront à s'occuper. Le seul avantage dans ce cas est que les gens du village sachant que le surveillant désigné est un agent du chef du pays, le recrutement des travailleurs sera plus aisé, tandis que si l'on refuse de prendre l'individu proposé, un veto secret empêchera les hommes de se présenter.

Ordinairement on n'éprouve pas de difficulté à réunir les ouvriers dont on a besoin, soit dans le pays même où l'on va fouiller, soit dans les localités voisines; mais en Haute Egypte spécialement, il existe fréquemment des inimitiés de village à village, et il est bon de former des équipes séparées des hommes de provenances différentes si l'on ne veut voir surgir entre eux des disputes pouvant même se terminer par une bataille générale. Dans certaines régions faiblement peuplées, on ne pourra pas recruter le nombre de travailleurs nécessaire, et force est alors de faire appel à des ouvriers de pays éloignés. C'est ainsi qu'à San (Tanis), qui est isolée au milieu des marais de la Basse-Egypte et habitée presque uniquement par des pêcheurs, on doit avoir recours à des gens de Faqous, qui est à 30 kilomètres de là, et qui arrivent à pied, portant leurs provisions dans un sac. Il en est de même lorsqu'on fouille en Nubie, les Barbarins n'étant ni forts, ni résistants.

Il peut se présenter des cas où le recrutement local est rendu impossible. Au centre du Delta, à Bendarieh, village proche de Tanta, je devais fouiller un site antique, un *kom* ou butte isolée au milieu de la plaine, dont les pentes sont en partie occupées par un cimetière moderne et qui est couronné par la mosquée contenant la tombe d'un saint musulman. Les habitants considéraient tout cet îlot comme appartenant au cheikh et ne devant pas être remué. Malgré la promesse qu'il ne serait touché ni à la mosquée, ni aux sépultures, aucune personne du pays ou des environs ne voulut consentir à venir travailler dans la butte sacrée, persuadée que Aly el Komi se vengerait de quiconque attenterait à son domaine. Après plusieurs jours de vaines démarches, je me décidai à faire appel à des ouvriers de localités distantes d'une trentaine de kilomètres, avec lesquels j'avais précédemment travaillé et qui se hâtèrent d'accourir. N'ayant pas les mêmes préjugés que les gens de Bendarieh, ils ne firent aucune difficulté pour creuser dans le kom. Nombreux furent les habitants du pays qui vinrent assister aux recherches, se tenant toutefois à bonne distance des fouilleurs, pour assister à la catastrophe qui devait se produire, tout en échappant à ses effets. Au bout de quelques jours, voyant que rien d'extraordinaire n'était survenu, ils se décidèrent à s'embaucher.

D'abord on envoya de petites filles, puis des enfants pour porter les couffes de terre; l'appât du gain aidant, des hommes s'enhardirent et vinrent en petit nombre s'engager pour piocher le sol; bientôt après j'avais plus de demandes que je ne pouvais en satisfaire. Il avait fallu une semaine pour que le chantier soit en pleine activité. Les annonciateurs de la vindicte du saint ne se tinrent pas pour battus. Lorsque l'année suivante je vins reprendre les travaux, beaucoup de gens furent surpris de me revoir, car on les avait persuadés que je n'avais pu échapper à la malédiction d'Aly el Komi et que j'étais mort peu après avoir cessé la fouille. La croyance était toutefois ébranlée et je n'eus plus de difficultés à rassembler mon monde.

Pour éviter les inconvénients résultant du recrutement local, plusieurs chercheurs préconisent l'emploi d'hommes exercés, de professionnels de la fouille qu'ils font venir de certains endroits, spécialement de Qouft, en Haute-Egypte, et qui, lorsqu'ils ne sont pas occupés par leurs employeurs habituels, sont prêts à s'embaucher pour aller tra-

vailler en n'importe quelle partie de l'Egypte et du Soudan. Ce système a ses avantages et ses inconvénients. D'un côté on a le profit d'avoir sous la main des ouvriers déjà dressés, ayant appris comment leur tâche doit être exécutée et apportant au besoin tout le soin voulu pour ne pas endommager les objets enfouis dans la terre, ce que l'on n'obtient qu'avec peine du fellah ordinaire, qui pioche dans le terrain antique avec la même ardeur qu'il retourne son champ. La contre-partie est que ces hommes se font payer plus cher que le travailleur non préparé, qu'on ne peut pas compter sur leur probité plus que sur celle de n'importe quel autre villageois, et qu'on les a habitués à recevoir une récompense pour chaque objet trouvé ou remis. Il en résulte que ces spécialistes deviennent des experts connaissant la valeur des antiquités; une fois terminé le travail pour lequel ils ont été engagés, ils se répandent dans tout le pays et se livrent à des recherches illicites. Mettant à profit ce qu'ils ont appris avec les Européens, ils parviennent à découvrir de bons endroits et à les exploiter : ce sont les fournisseurs des marchands d'antiquités. Ils rendent la tâche plus aisée aux archéologues qui les emploient, mais contribuent plus que tous les autres à saccager les sites anciens.

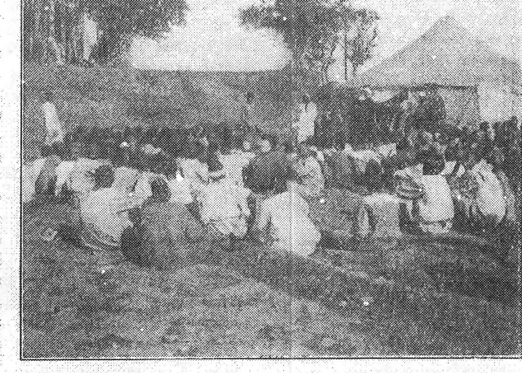


Fig. 24. — Ouvriers attendant la paye

Outils et instruments. — Le fellah que l'on emploie pour les fouilles se sert des mêmes instruments qui lui servent pour le travail agricole : une houe (*fass, touria*) à manche ordinairement très court et une couffe. Le fer de la houe est monté à douille, presque à angle droit avec le bois; la largeur de la lame est variable et l'on peut dire que, d'une façon générale, plus on va vers le sud plus elle se rétrécit. Alors que dans le Delta ce fer est triangulaire et a souvent 20 centimètres de largeur au tranchant, à Eléphantine, les Nubiens n'emploient que des lames ayant à peine 6 centimètres de large. Chaque ouvrier doit apporter son outil et l'on doit veiller à ce qu'il soit de dimensions convenables, en bon état, et emmanché sur bois dur. L'essai qu'on a tenté plusieurs fois de la pelle, n'a jamais réussi; les Egyptiens ne sont pas assez robustes pour la manier, non plus que la brouette.

Les hommes et les jeunes gens creusent avec la *fass* et mettent les déblais dans un panier en jonc ou alfa tressé, de forme ronde, muni de deux anses, la couffe, que les enfants emportent sur la tête et vont verser au lieu désigné pour la décharge. Là encore la grandeur des récipients diminue du nord au sud, et aussi proportionnellement à l'âge des enfants qui s'en servent. Où l'on est obligé d'utiliser des gamins ou des petites filles de 8 ans, la corbeille qu'ils chargent crânement sur la tête ne peut être bien lourde; mais leur peu de force est compensée par leur vivacité et leur salaire est proportionné à leur rendement comme travail.

Journée de travail. — Les travaux commencent le matin, vers 7 h. 30 ou 8 heures; ils sont interrompus pendant une heure ou une heure et demie à midi et reprennent ensuite jusqu'au coucher du soleil. Parfois les ouvriers demandent à cesser la fouille le vendredi à 11 h. 30, pour pouvoir assister à la prière de midi à la mosquée. Lorsque les journées sont longues et que la chaleur est forte, le repos méridien est prolongé et les hommes font la sieste jusqu'à 2 heures.

Les ouvriers apportent généralement avec eux, en venant le matin, leur déjeuner composé de pain de blé ou de dourrah cuit en petites galettes épaisses, d'oignons, de fèves bouillies et mises en boulettes avec de l'ail. On leur fournit l'eau extraite d'un puits voisin, s'il en existe, mais que l'on est obligé parfois d'aller chercher au Nil, à plusieurs kilomètres de distance; un ou plusieurs ânes font alors quotidiennement le voyage plusieurs fois,

transportant le liquide dans de grandes cruches (*ballas*) ou dans des outres (*gherbeh*) auxquelles les hommes viennent boire à la régalade.

Pointage et paye. — Le pointage de présence des ouvriers demande à être surveillé de près, car des hommes ne se font pas faute de s'esquiver du travail, si les équipes sont nombreuses, ou de faire répondre « présent » aux appels par un camarade complaisant.

L'appel nominal sera exécuté au moins deux fois par jour, le matin et à la reprise du travail; des contrôles supplémentaires doivent être faits à l'improviste si l'on soupçonne des ouvriers de ne pas être à leur poste. En cas d'absence constatée, la sanction est la suppression d'une demi-journée, d'une journée de salaire, ou le renvoi.

La paye est souvent réclamée quotidiennement, lorsqu'on commence une fouille dans une localité où il n'en a pas encore été faite, et dont les habitants ont une certaine méfiance à l'égard de leurs employeurs étrangers. Mais une telle pratique fait perdre beaucoup de temps, et l'on doit arriver rapidement au règlement hebdomadaire, quand ce ne serait que pour éviter la difficulté que l'on éprouve parfois à se procurer de la petite monnaie, car on ne peut demander à un ouvrier de faire l'appoint sur une pièce d'argent (fig. 24).

Il est bon que le fouilleur lui-même et le chef de chantier assistent à la paye. L'écrivain, muni de sa feuille de pointage appelle à tour de rôle chaque ouvrier, indique la somme qui lui revient et fait signer sur la feuille ou apposer le cachet de celui à qui il verse ce qui lui est dû. S'il y a désaccord, la discussion est reportée après la fin de la paye; on ne doit pas verser son salaire à l'homme qui n'a pas son cachet : ce serait une source de réclamations. La plus grande attention doit être apportée lors de l'appel pour éviter les difficultés résultant de la fréquente similitude de noms, et si l'on constate l'existence de plusieurs homonymes, on doit leur assigner des surnoms ou qualificatifs qui permettent de les distinguer.

Le travail chôme généralement un jour par semaine. Quelquefois les ouvriers désirent que ce soit le vendredi, mais la plupart du temps, ils préfèrent avoir leur liberté la journée ou se tient le marché à la ville voisine. On fait alors la paye la veille au soir ou le matin de très bonne heure, pour que l'homme ait la facilité d'aller au souk s'approvisionner pour toute la semaine.

Une plaie à laquelle on ne peut remédier est celle de l'obligation où est chaque ouvrier de remettre une partie de sa solde à son chef d'équipe. Malgré toutes les précautions que l'on prendra pour éviter cette coutume néfaste, le surveillant trouvera toujours moyen de se faire remettre cette dîme, et si le travailleur ne veut pas s'y soumettre, le reïs inventera bientôt un motif pour faire renvoyer le récalcitrant. La preuve est difficile à faire, car personne n'ose se plaindre; il n'y a que si les prétentions du chef deviennent exorbitantes qu'il se produit une réclamation générale, et alors il n'y a qu'à remercier le surveillant trop avide et en choisir un autre qui sera plus correct... au moins quelque temps.

Secours médicaux. — Les ouvriers ont assez souvent besoin de secours médicaux à la suite d'accidents arrivés pendant les fouilles : contusions, blessures d'outils reçues d'un voisin maladroit, chutes, entorses, maux d'yeux causés par la poussière âcre du sébakh, etc. Les hommes employés au Decauville trouvent fréquemment moyen de se faire entamer les chairs par les éclisses ou les bouts de rails en posant les voies. Il est nécessaire d'avoir avec soi une petite pharmacie et de savoir s'en servir pour donner tout au moins les premiers soins aux malades, savoir désinfecter et bander une plaie pour éviter que les blessés ne se fassent mettre sur l'écorchure toutes les saletés que la routine populaire préconise en pareil cas. Un peu de collyre mis à temps sauvera la vue à bien des gens dans ce pays où l'ophtalmie fait tant d'aveugles. L'ouvrier se laissera volontiers soigner par son chef, mais ne voudra jamais aller à l'hôpital.

Des animaux sont aussi à craindre pendant les fouilles : le serpent et le scorpion. Les morsures de serpent sont rares, car ce reptile se sauve généralement quand il entend du bruit; mais il peut arriver qu'on marche accidentellement sur un uræus ou une vipère à corne enfouis dans le sable. Faute de mieux, la cautérisation au fer rouge s'impose, mais il est plus prudent d'être muni de quelques tubes du vaccin spécial. Quant aux piqûres de scorpion, animal qui pullule dans la Haute-Egypte, elles sont très fréquentes; elles sont très douloureuses, mais rarement mortelles. Il est toujours imprudent de retourner sans précaution une pierre posant sur le sol, et encore plus de glisser sa main en dessous, car c'est là un abri préféré de ces arachnides. Le meilleur remède est le permanganate de potasse dissous dans l'eau et injecté avec une seringue de Pravaz ou simplement mis en compresse sur une entaille faite avec un rasoir sur la partie du corps qui a été piquée; le plus souvent c'est le pied ou la main. L'absorption d'un breuvage chaud additionné d'alcool aide à la guérison rapide qui peut avoir lieu en une heure ou deux, tandis que sans soins la fièvre consécutive à la piqûre peut durer deux ou trois jours.

Organisation du travail. — Le plus gros travail de la fouille consiste dans l'enlèvement de la couche de déblais qui recouvre les antiquités, et ceci doit être fait le plus méthodiquement possible. On ne peut indiquer d'une façon précise le nombre de porteurs qui doivent être attachés à chaque terrassier, car cela dépend de plusieurs données. Il y a lieu de tenir compte de la nature du sol : si l'on est dans le sable, qui est facile à charger mais lourd à porter, on ne peut pas remplir entièrement les couffes et il faudra plus de porteurs que pour le déblaiement en terrain léger; au contraire, la terre mouillée ne se laisse pas facilement manier, elle colle à la houe et le chargement est relativement plus lent que le transport.



Fig. 25. — Déblaiement de thermes romains construits en briques cuites à Kom el Docheh.

La question du rejet des déblais est parfois difficile à résoudre. Il y a intérêt à aller le moins loin possible, mais il se présente des cas où l'on est obligé de faire la décharge à une longue distance. Au début des travaux, il faut éviter de jeter les décombres sur un terrain antique, ce qui forcerait à les reprendre plus tard. Mieux vaut commencer modestement l'entreprise par des trous de sondage ou des tranchées dans un terrain proche des ruines, mais que l'on pense ne devoir rien contenir. Après vérification, on se servira de cet espace libre pour y déposer les déblais des premières excavations en sol ancien. Au fur et à mesure que la fouille s'étendra, on pourra remblayer le terrain déjà exploré, s'il n'y a pas intérêt archéologique à le laisser visible; mais il faut que la surface examinée le soit à fond; aucune parcelle n'en doit être négligée, car toutes les probabilités sont pour qu'on ne revienne jamais retourner ce qui l'a déjà été.

Dans les meilleures conditions, si l'on n'a que de la terre à rejeter à un mètre ou deux, un porteur suffit pour chaque terrassier, mais le nombre de servants s'élève parfois à 3, 4, 5 et même plus si la décharge se fait plus loin et que le terrain est sablonneux (fig. 25). Si l'éloignement atteint une cinquantaine de mètres, avec un sol plat, il y a avantage à se servir d'un Decauville. La voie de 0 m. 50 est celle qui convient le mieux; l'installation la plus simple comprend une voie unique, avec bifurcation à chaque extrémité, pour trois wagonnets à cuve se déchargeant latéralement, et qu'on pousse à la main. Si le lieu de la décharge est beaucoup plus éloigné, il faut avoir recours à la double voie avec raccordements circulaires aux deux bouts, car les garages intermédiaires sont souvent un motif de retards, les ouvriers ne faisant que trop souvent dérailler les voitures aux aiguillages.

Lorsque la fouille a lieu sur un terrain en pente ou au fond d'une dépression, il y a parfois avantage à former la chaîne et faire passer la couffe de main en main, car les enfants se fatigueraient vite sur un parcours accidenté.

Quand on vide un puits funéraire, c'est la pratique seule, après essais avec le personnel dont on dispose, qui indiquera s'il convient de monter les paniers de déblais avec une corde tirée directement à la main par des ouvriers debout au bord du puits, ou à l'aide d'une poulie installée au-dessus de l'orifice, ou bien de faire transmettre les couffes par des hommes échelonnées dans toute la hauteur du trou, face tournée à la paroi, les talons enfoncés dans les cavités ménagées de part et d'autre d'un des angles du puits par les ouvriers qui l'ont creusé ou maçonné dans l'antiquité.

Si la fouille s'exécute dans le sable du désert, qui est des plus fluides, des éboulements sont toujours à craindre et l'on est obligé de palissader les tranchées. Quand l'on n'a qu'une petite portion de sable à traverser, il suffit parfois de mouiller celui-ci pour lui donner la cohésion nécessaire pour pouvoir continuer le travail, si celui-ci doit être de courte

durée, comme par exemple pour pouvoir pénétrer dans un tombeau creusé à flanc de colline, lorsqu'on a déjà dégagé l'entrée de la masse des éboulis qui l'obstruaient.

Le fellah est très imprudent et ne se rend pas compte du danger. On est obligé de veiller à ce qu'il ne risque pas de se laisser ensevelir sous des éboulements, car il ne craindra pas, par exemple, d'aller creuser à la base de parois à pic de plusieurs mètres de hauteur, de sébakh ou terre pulvérulente que le moindre ébranlement peut faire écrouler.

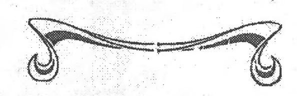
Le nombre d'ouvriers qu'on peut employer est aussi réglé par le degré de surveillance que le fouilleur et ses hommes de confiance peuvent exercer. Dans les déblaiements où il y a de grandes épaisseurs de sable à rejeter avant d'arriver au sol antique il est possible d'utiliser au besoin des centaines d'ouvriers; mais dès qu'on arrive à la zone productrice le contrôle doit être plus strict. Si au début un contremaître pouvait être chargé de 50 travailleurs, en arrivant au niveau primitif on ne doit pas compter qu'un reïs puisse diriger avec tout le soin désirable plus d'une dizaine d'ouvriers groupés sur un petit espace.

Dès que l'ouverture d'une tombe est en vue, qu'on a aperçu un monument enfoui, c'est le directeur de la fouille ou un de ses adjoints qui doit conduire le travail avec quelques hommes seulement. Les ouvriers devenus inutiles sur ce point sont reportés sur d'autres chantiers, ou commencent l'attaque d'une autre partie du site.

Aussitôt qu'on découvre des objets, l'archéologue devient lui-même ouvrier, dégageant de ses mains, avec toutes les précautions voulues, les pièces enfouies dans le sable ou la terre, et notant immédiatement toutes les particularités de la trouvaille. Il est essentiel qu'aucune antiquité ne soit touchée hors de la présence d'une personne capable de reconnaître l'importance qu'elle peut présenter à tous les points de vue et prendre les mesures nécessaires pour la dégager intacte, car le zèle maladroit des ouvriers risquerait de l'endommager.

Je ne parle pas de la question de confiance, qui doit toujours rester ouverte, même avec les gens que l'on emploie depuis longtemps et que l'on croit bien connaître.

(*A suivre.*)



Les recherches archéologiques en Egypte (suite) (1)

PAR

M. G. DARESSY

Ancien Secrétaire général du Service des Antiquités de l'Egypte.

Moyen Empire (2350 à 1600 av. J.-C.). — Sous la XIe et la XIIe dynastie, on continue les traditions de l'Ancien Empire. Les rois se font encore construire des pyramides, les princes féodaux creusent dans la montagne, à Assouan, à el Kab, à Assiout, à Meir, à Bercheh, à Béni Hassan, etc., des tombes qui ne diffèrent guère de celles de l'époque précédente. Il y a pourtant un peu plus de recherche architecturale ; à Béni Hassan, par exemple, la tombe est précédée d'un vestibule extérieur avec piliers à huit ou à seize pans, et, à l'intérieur, les colonnes sont lotiformes (chapiteaux évoquant la fleur de lotus). Les scènes gravées sur les parois sont les mêmes, le mobilier funéraire est pareil à celui de l'Ancien Empire; on a tendance à remplacer les sarcophages en pierre par de grands coffres rectangulaires en bois, à couvercles voûtés, sur lesquels sont tracés des textes religieux et magiques. Le cercueil anthropoïde fait son apparition.

La momie a été plutôt desséchée qu'embaumée, la peau est couleur de cire. Le visage est tourné de côté, la tête prise dans un grand masque en toile stuquée. Elle a au cou un collier de perles d'or, d'argent et de pierres dures, ou, au moins, une grosse perle longue de cornaline; à un doigt de la main gauche, un scarabée monté sur un fil sert de cachet ou de simple bague. De grandes pièces de toile, semblables à des draps de lit, toujours en lin, sont mises soit dans le sarcophage, soit dans des coffres; elles sont encore aussi souples que si elles venaient d'être faites.

La XIIe dynastie est une des belles périodes de l'art égyptien et a laissé des sculptures d'une grande finesse. Les bijoux trouvés à Dahchour dans les souterrains desservant les tombes des princesses royales donnent une haute idée de l'habileté qu'avaient atteinte les orfèvres et joailliers.

Au contraire, de la XIIIe à la XVIIe dynastie, l'Egypte est troublée, elle a perdu son unité, sa puissance, et tout s'en ressent. Comment les rois que le papyrus de Turin nous indique n'avoir occupé le trône que quelques années, auraient-ils eu le temps de se faire préparer de riches tombes ? Les meilleures sépultures de cette période sont des galeries souterraines, creusées à la hâte dans la montagne, irrégulières, sans décoration.

Sous la XIIe dynastie, la mode s'était développée dans toute la Haute-Egypte de se faire enterrer à Abydos, domaine d'Osiris, roi des morts, pour être plus sûr d'être admis dans son royaume d'outre-tombe. En même temps, les idées religieuses se modifiaient : les tombeaux de l'Ancien Empire ne montraient jamais d'images de divinités sur leurs parois ou sur les stèles; leurs noms ne paraissaient que dans les formules rituelles; au Moyen Empire, la stèle a changé de forme : ce n'est plus une porte, mais une dalle rectangulaire à sommet arrondi, le plus souvent de dimension modeste. On y voit l'image du défunt debout ou assis devant une table chargée d'offrandes, recevant l'hommage de sa famille, mais tout le haut de la stèle est occupé par des prières aux dieux funéraires. Cette stèle est le plus souvent la seule décoration qu'on trouve dans la tombe d'Abydos, simple chambrette en briques crues, et les tables d'offrandes deviennent rares. Sous la XIIIe dynastie et les suivantes, la stèle, mal gravée, a les prières plus courtes et contient surtout l'énumération des membres de la famille, soit que les noms accompagnent un croquis sommaire d'un homme ou d'une femme, soit qu'ils remplissent seuls une série de cases. Dans le caveau, on ne voit qu'une momie noirâtre, enveloppée dans quelques pièces de toile, munie, pour le grand voyage, de vases grossièrement façonnés et, parfois, d'une tête de bœuf. Les cercueils sont rudes et souvent creusés dans un tronc de sycomore.

A la fin de cette période marquée par la soi-disant invasion des Pasteurs, la vie nationale se concentre à Thèbes. C'est là que l'on trouve, surtout vers l'entrée nord de la vallée de Deir el Bahari et à Drah-Abou'l-Neggah, les restes des personnages de la XVIIe dynastie, dont les tombes sont creusées sommairement, dans l'argile ou le mauvais calcaire de la colline. Le cercueil est encore le plus souvent en bois de sycomore, mais auquel on a donné l'apparence de la momie, et peint de couleurs vives. Le visage est colorié en jaune ou en blanc; sur la poitrine, s'étale un large collier de perles; au-dessous d'un uræus et d'un vautour, une bande d'inscription verte, noire ou multicolore s'étend jusqu'aux pieds, et nous donne, avec une

(1) Voir le numéro de mars 1926 de *la Science Moderne*.

prière, le nom du défunt; sous les pieds, Isis et Nephthys sont représentées agenouillées, se lamentant. Les cercueils les plus soignés ont une décoration imitant des plumes, d'où leur nom arabe de *richi*, ou « à plumes », soit que celles-ci aient été seulement tracées à l'encre, soit qu'elles aient été gravées sur un enduit de stuc, et alors toute la boîte est couverte de feuilles d'or mince qu'on a collées en les appuyant pour que les traits gravés restent apparents sous cette dorure. Le mort semble

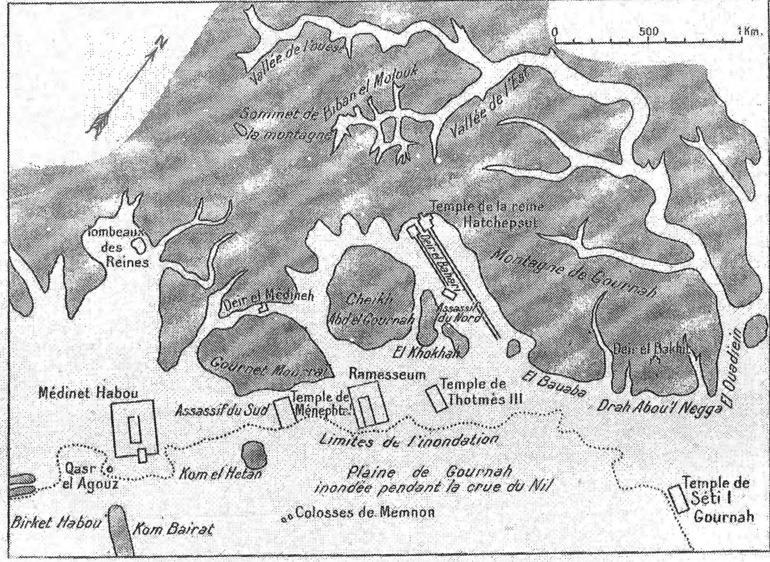


Fig. 9. — Plan de la nécropole thébaine. Les hauteurs sont indiquées en pointillé.

ainsi enveloppé dans les ailes d'une déesse protectrice. Dans le cercueil même, à côté de la momie, à l'aise dans de grandes pièces de toile, sont déposés des paniers, des vases à kohol, et surtout des armes, longs bâtons, casse-tête, arcs, flèches, poignards.

XVIIIe dynastie (1600 à 1350 av. J.-C.). — Le Nouvel Empire commence avec la XVIIIe dynastie qui installe à Thèbes le siège d'un gouvernement fortement unifié, mais soumis à l'influence des prêtres d'Amon. La capitale, aux temples immenses (Karnak, Louqsor), était sur la rive droite du Nil; sa nécropole était sur la rive opposée, s'étendant sur plusieurs kilomètres de longueur, en lisière de la montagne et pénétrant dans ses replis. Ses diverses parties, du sud au nord, sont désignées sous les noms de Médinet Habou, Gournet Mourraï, Cheikh Abd-el-Gournah, l'Assassif, Drah-Abou'l-Neggah, Gournah; en arrière, on a Deir el Médeneh et Deir el Bahari; enfin, la Vallée des Reines au sud, la Vallée des Rois au nord, s'enfoncent dans la montagne dont le sommet culminant, vu de cette dernière vallée, semble être une pyramide à degrés (fig. 9).

Au commencement de cette période, les tombes sont modestes, creusées dans la plaine; le cercueil est encore du type *richi*, ou un simple coffre en bois. Peu après, la conquête de la Syrie et du Soudan enrichit le pays; les hauts personnages déploient le plus grand faste dans la préparation de leur sépulture, et les tombeaux sont bientôt tellement serrés les uns contre les autres que la montagne en est criblée (fig. 10). Tantôt, dans le plateau bas, on a creusé une cour carrée sur les côtés de laquelle s'ouvrent plusieurs hypogées, tantôt la tombe s'enfonce dans la paroi de la colline et sa porte est visible de loin. Elle comprend généralement une ou deux salles dont les parois sont sculptées ou peintes, et souvent les dimensions de la pièce principale ont nécessité l'emploi de piliers ménagés dans la masse calcaire.

L'hommage au défunt, des scènes de chasse ou de pêche, les occupations journalières des serviteurs tiennent toujours une place dans la décoration murale; il s'y ajoute parfois des représentations relatives aux fonctions du personnage, comme lorsqu'on le voit recevoir des étrangers, nègres, Syriens, Crétois, apportant comme tribut les produits de leur pays. Mais les sujets religieux, inconnus jusque là, prennent de plus en plus d'importance. Dans les tombes en forme de ⊥, assez fréquentes à Cheikh-Abd-el Gournah, la chambre parallèle à la façade est encore consacrée à la vie courante et a parfois une stèle à chacun de ses bouts; au contraire, la galerie s'enfonçant dans la montagne, ayant souvent une statue du défunt à son extrémité, ne montre que des scènes d'adoration aux divinités et des sujets empruntés aux rituels des cérémonies qui doivent assurer au personnage la perpétuité de son existence.

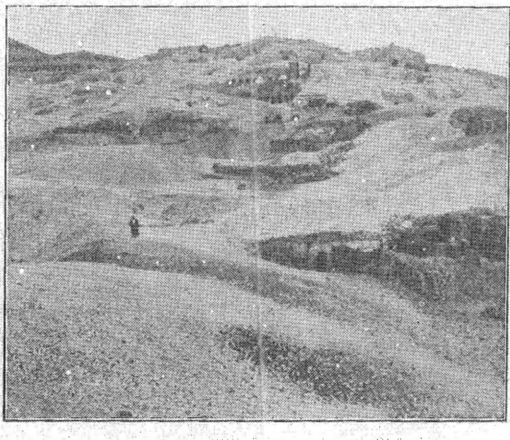
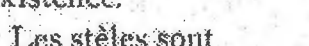


Fig. 10. — La colline de Cheikh-Abd-el-Gournah, partie de la nécropole thébaine, remplie de tombes de la XVIIIe dynastie.



Les stèles sont désormais à sommet arrondi; celle en forme de porte deviennent l'exception et ne se montrent plus que comme recherche d'archaïsme. Elles ont presque toujours, à la partie supérieure, un tableau d'adoration aux dieux; dessous, de longues prières et, au bas, le défunt assis devant une table chargée d'offrandes présentées par les membres de la famille dont la figuration occupe un ou deux registres. Dans les stèles coloriées, le corps des hommes est peint en rouge, celui des femmes en jaune, suivant une règle en usage dès l'Ancien Empire; les hiéroglyphes sont de préférence rehaussés de bleu.

Fréquemment, un tombeau contient plusieurs momies, soit réunies dans une seule salle inférieure, soit ayant chacune leur caveau auquel donne accès un puits. Ce sont les corps du propriétaire du monument et de personnes de sa famille. A partir du règne des Thotmès, le sarcophage est anthropoïde : il a l'aspect de la momie, avec les bras croisés sur la poitrine et les mains fermées pour les hommes, étendues à plat pour les femmes. Une colonne d'inscription s'étend de la poitrine au bout des pieds, contenant une prière pour le mort; deux autres bandes font le pourtour en suivant la jonction de la cuve et du couvercle; enfin, trois ou quatre autres bandes, avec textes funéraires, descendent de chaque côté de la cuve, divisant les parois de celle-ci en un certain nombre de compartiments dont chacun a une figure de dieu ou de génie funéraire (fig. 11). Une des cases, près des épaules, au lieu de divinité, porte le dessin des deux yeux mystiques, les *oudjas*, talisman protecteur par excellence, mais qui n'est ici qu'une réminiscence de l'ancienne coutume de peindre des yeux à l'extérieur du sarcophage, lorsque celui-ci n'était qu'un coffre et que le mort y était placé avec la tête tournée, pour savoir où était sa tête et de quel côté il regardait.

A Memphis, les cercueils sont souvent en pierre, ils sont presque toujours en bois à Thèbes, et peuvent être doubles ou même triples pour les grands personnages; dans ce dernier cas, l'enveloppe extérieure est un vaste coffre rectangulaire, avec couvercle plat ou à double pente. On aime beaucoup les cercueils noircis au bitume, avec les bandes et inscriptions tracées en jaune pour imiter les feuilles d'or que les plus riches pouvaient seuls se permettre le luxe d'employer.

La momie est enveloppée dans des pièces de toile et des bandelettes assez lâches. Elle a un ou plusieurs scarabées en pierre ou en émail bleu aux doigts. Dans le cercueil, sont placés des objets de toilette, miroirs, pots à onguents en bois ou en albâtre, parfois d'une délicieuse fantaisie, quelque-

fois un Livre des morts ou « Livre de paraître au jour », recueil de prières, de légendes mythologiques et de formules magiques, tracé sur papyrus très mince, avec de nombreux dessins en couleur.

Dans la chambre, quatre vases dits canopes, dont les couvercles sont alors généralement à tête humaine, conservent les organes internes du mort, qu'on a dû extraire du corps pour l'embaumement. Sur le sol, gisent une ou plusieurs figurines représentant une momie tenant des instruments agricoles, hoyau et panier. Celles du commencement de la XVIII[e] dynastie sont en bois de sycomore,

Les tombes des Pharaons de cette époque sont préparées sur un modèle différent. Toutes sont groupées vers l'extrémité de la Vallée des Rois, Biban el Molouk, et de son embranchement dit Vallée de l'Ouest. Elles sont creusées au bas de la vallée et se composent d'une série de corridors en pente, parfois coupés par des puits profonds, desservant plusieurs salles dont la dernière renferme le sarcophage, cuve anthropoïde en granit ou en quartzite. On conserve pour les souverains la mode du cercueil intérieur en bois couvert entièrement de plumes, comme on le faisait au début de la dynas-



Cliché du Service des Antiquités de l'Égypte.

Fig. 11. — Momie du roi Amenhotep I[er] (XVIII[e] dynastie) en place dans son cercueil, la tête prise dans un masque en cartonnage, le corps couvert de guirlandes de fleurs. Le cercueil n'est pas celui fait originairement pour le souverain, car il est d'époque postérieure, ou alors la décoration en a été changée.

taillées très grossièrement, et n'ont que le nom du personnage tracé à l'encre noire; plus tard, on les fait de préférence en bois dur d'acacia ou en pierre. Ces statuettes funéraires portent un texte qui les identifie au défunt et leur permet de se substituer à lui pour aller se livrer aux travaux agricoles dans les domaines divins lorsqu'il sera appelé pour la corvée. De là leur nom de *ouchabti* ou répondant.

Si la place le permettait, on déposait aussi dans le caveau des chaises, des coffres remplis d'étoffe, des instruments de musique, des cannes et aussi des provisions de bouche : quartiers de viande, oies, canards, pigeons desséchés et enveloppés d'étoffe; du pain et des gâteaux, des amphores pour le vin et l'eau, en terre blanchâtre lissée, et des vases plutôt ornementaux en terre rouge, avec dessins bleu clair.

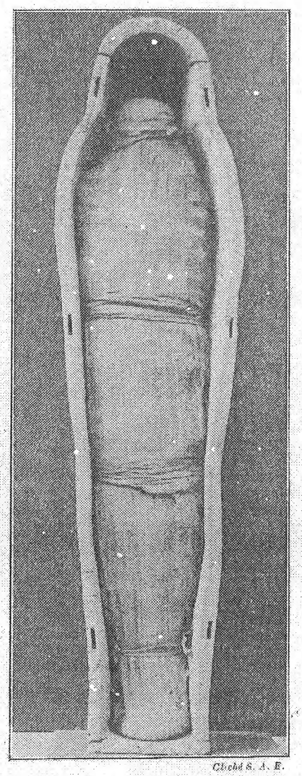
tie, mais toute la surface est dorée, et les inscriptions sont parfois tracées au moyen d'hiéroglyphes multicolores en pâte de verre. Dans les chambres, sont amassés tous les objets qui pouvaient servir au roi tant pour ses besoins domestiques qu'en fait d'insignes royaux et divins, de talismans destinés à le protéger contre tous les dangers qui pourraient l'assaillir lors de ses pérégrinations dans l'autre monde et ses voyages à bord de la barque du Soleil, son ancêtre.

La décoration des murs de la tombe est purement religieuse et mystique et aucune inscription ne rappelle la biographie du souverain. Ce n'est que dans les temples que les monarques rappelaient les hauts faits qu'ils avaient pu accomplir par ordre et sous la protection des divinités.

On s'est souvent demandé comment les Egyp-

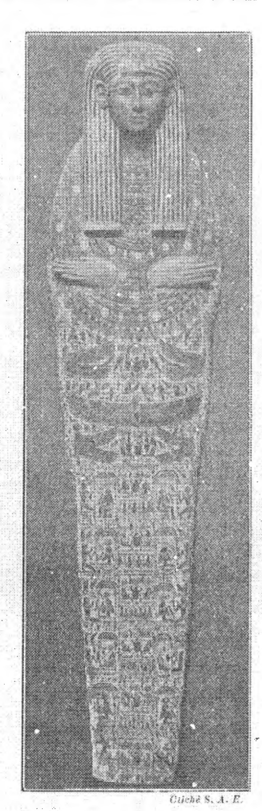
tiens s'éclairaient pour pouvoir creuser d'abord, orner ensuite, ces hypogées dont la longueur dépasse souvent cent mètres; on a été jusqu'à dire qu'ils employaient les jeux de glaces pour renvoyer la lumière solaire jusque dans ces profon-

Les notes de travaux recueillies dans les rejets du creusement de ces souterrains, tracées par les scribes sur des fragments de calcaire et qui comportent des mentions de fourniture de lampes, d'huile et de mèches aux ouvriers et aux artistes,



Cliché S. A. E.

Fig. 12. — Momie dans son cercueil.



Cliché S. A. E.

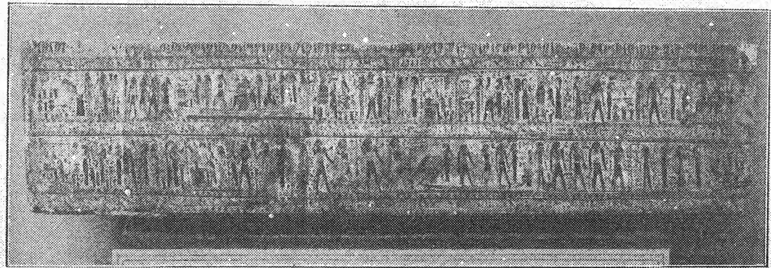
Fig. 13. — Couvercle du troisième cercueil d'Amon Pa-dou-Amen (XXI[e] dynastie).

deurs, et même on a avancé qu'ils connaissaient peut-être la lumière électrique, tant on était surpris de voir les murs d'une blancheur immaculée. C'est ne tenir aucun compte que l'art de la miroiterie était ignoré, la verrerie n'en étant encore qu'à la fabrication de petites fioles, et que la mécanique était rudimentaire, n'ayant pour tous appareils que le levier et le rouleau. La vérité est plus simple.

démontrent sans que le moindre doute puisse subsister que l'éclairage à l'huile était le seul usité; mais on mélangeait probablement au liquide certains produits, comme le sel, qui empêchent la fumée de se produire.

XIX[e] et XX[e] dynasties (1350 à 1060 av. J.-C.). — L'aspect général des cercueils ne change pas beaucoup sous ces dynasties de celui qu'il avait sous

la XVIIIᵉ, mais la mode s'exerce sur les détails et les couleurs. A Memphis, l'on continue à faire des cuves en pierre, calcaire ou granit, en forme de momie ayant une courte barbe carrée comme celle du dieu local Ptah. Parfois, au lieu de représenter le personnage emmailloté, on le figure tel qu'il était de son vivant, couvert de vêtements plissés, paré de boucles d'oreilles, un pectoral pendu à un collier. Les tombes du temps de Ramsès II sont assez nombreuses à Saqqarah, où elles sont creusées dans les plateaux rocheux dont est parsemée la montagne. A Thèbes, on voit moins de sépultures de cette époque que de la dynastie précédente qui a occupé tous les bons endroits dans la nécropole. Aux cercueils noirs ont succédé des cercueils blancs ou jaunes, avec inscriptions et dessins noirs, mais la disposition est la même (fig. 12).



Cliché S. A. E.

Fig. 14. — Côté d'un des cercueils de la Grande Prêtresse d'Amon Isit-m-kheb (XXᵉ dynastie).

Les stèles de la XIXᵉ dynastie sont semblables à celles de la XVIIIᵉ, mais en général moins bien gravées; les hiéroglyphes sont plus maigres et souvent peints en jaune.

Sous la XXᵉ dynastie, on prend l'habitude de recouvrir les représentations de dieux et de personnages d'un vernis actuellement jaune, mais qui était peut-être incolore dans l'antiquité, et qui n'est que de la gomme d'arbres.

Vers cette époque, dans la Basse-Egypte et diverses localités manquant probablement de bois, comme à Ahnasieh, le mort était mis dans une grande enveloppe en terre cuite, imitant vaguement un cercueil de bois et peint comme lui. La tête et la poitrine forment une plaque distincte, une sorte de couvercle qu'on enlevait pour glisser la momie dans le cylindre, et qu'on lutait ensuite avec du plâtre avant d'enterrer cet appareil dans le sable.

Succédant aux souverains de la XVIIIᵉ dynastie, les Ramessides se font enterrer à Biban el Molouk qui, après eux, ne reçoit plus d'hôtes royaux. Les hypogées de Séti Iᵉʳ et Ramsès II sont les plus grands de tous. Alors que, précédemment, les souterrains semblent avoir été creusés un peu au hasard, tournant sans motif à droite ou à gauche, ceux de tous les Pharaons de cette époque s'enfoncent dans le sol en droite ligne et ont ainsi motivé, par leur vague ressemblance avec une flûte, le nom de syringe que les Grecs leur ont donné. Les sarcophages sont en granit ou en albâtre, et parfois le souverain est figuré à l'état de momie, couché sur le couvercle de la cuve rectangulaire.

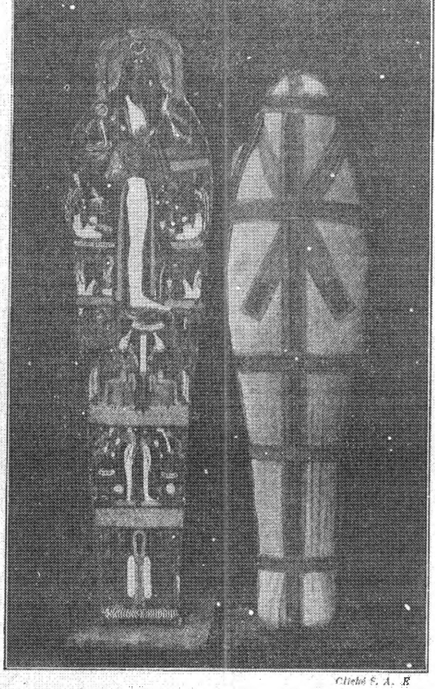
Quant aux reines, on leur réserve une nécropole spéciale dans une vallée située derrière Médinet Habou, et leurs tombeaux, qui ne comptent que deux ou trois salles, n'ont leurs murs ornés que de scènes religieuses ordinaires.

XXIᵉ dynastie (1060 à 940 av. J.-C.). — Avec cette dynastie, commence une période de division du pays en deux royaumes qui durera près de quatre siècles. La Basse-Egypte est gouvernée par des rois originaires de Tanis, de Bubastis, de Saïs, tandis que la Haute-Egypte est entre les mains d'une théocratie dont le Grand Prêtre d'Amon de Thèbes est le chef. Aussi, à Thèbes, la XXIᵉ dynastie marque un des plus beaux moments pour la décoration des cercueils des membres du sacerdoce, fait qui contraste avec l'absence de tombes ornées. Les Premiers Prophètes d'Amon déposent leurs cercueils avec ceux des plus grands Pharaons des dynasties précédentes dans un souterrain datant probablement de la XIᵉ dynastie, voisin de Deir el Bahari; des personnages de second rang, au nombre de 153, reposaient dans une autre galerie anciennement creusée dans la vallée même de Deir el Bahari.

Les cercueils sont en bois, doubles ou triples, stuqués et entièrement couverts, au moins extérieu-

rement, d'une couche de vernis qui protège les peintures. La division de la paroi de la cuve en compartiments n'est plus générale : des scènes d'adoration aux divinités, des tableaux et des textes empruntés aux livres sacrés, des figurations de talismans formant souvent relief, ne laissent inoccupée aucune partie des surfaces apparentes et, fréquemment, l'intérieur même des caisses a des représentations sur fond rouge. Ornements et inscriptions sont peints en noir, rouge et bleu sur fond blanc ou jaune (fig. 13 et 14).

La préparation de la momie atteint alors son apogée. Le corps est bourré de cendre ou de sciure de bois qui était probablement aromatisée, et dans cette masse on trouve les figurines en cire des quatre génies funéraires protecteurs des entrailles, tandis que l'incision dans le flanc gauche par laquelle on a vidé le corps est recouverte par une plaquette en cire ornée de l'*oudja*. Il est enveloppé dans de nombreuses bandelettes entre lesquelles on a placé parfois des draps entiers ou des vêtements. Au milieu de cet amas d'étoffes, une carapace de bitume sert de protection contre l'air et les insectes. Au-dessus des bandelettes, un grand suaire en toile à fils peu serrés, noué derrière la tête et les pieds, porte une figure d'Osiris et le nom du défunt. Entre les bandelettes ou à l'extérieur, on trouve sur la poitrine un faucon aux ailes déployées, en bronze souvent doré, un gros scarabée en émail ou en pierre dure ayant tracé sur le plat un texte qui adjure le cœur du défunt de ne pas témoigner contre lui au jour du jugement des actions; deux bandes de cuir rouge dont les extrémités élargies sont ornées d'une plaquette de cuir gaufré blanc, représentant Amon adoré par le roi ou le Grand Prêtre; ces deux bandes qui se croisent sont désignées sous le nom de bretelles de momie, c'étaient apparemment des sortes de scapulaires (fig. 15).

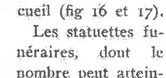


Cliché S. A. E.

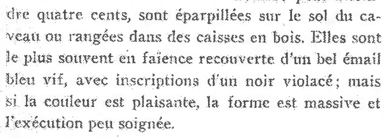
Fig. 15. — Dessous du troisième couvercle et momie emmaillotée d'Isit-m-kheb. Les bandelettes maintenant le suaire sont en toile jaunâtre et rose; celles qui se croisent en biais sur la poitrine rappellent les « bretelles de momie » en cuir, que les prêtres ont sur le corps.

Sur la momie même, des amulettes et petites figures de divinités en émail ou en pierre sont attachées par un fil au poignet ou au bras, mais les scarabées-bagues sont plutôt rares.

Entre les jambes du mort ou sur la poitrine, un rouleau de papyrus, parfois presque aussi souple que du papier, fournit un exemplaire du « Livre de la région étoilée », guide du défunt dans le pays des génies, ou le « Livre de paraître au jour ». Cette dernière composition est quelquefois enfermée dans une boîte en bois en forme d'Osiris, déposée près du cercueil (fig 16 et 17).



Les statuettes funéraires, dont le nombre peut atteindre quatre cents, sont éparpillées sur le sol du caveau ou rangées dans des caisses en bois. Elles sont le plus souvent en faïence recouverte d'un bel émail bleu vif, avec inscriptions d'un noir violacé; mais si la couleur est plaisante, la forme est massive et l'exécution peu soignée.

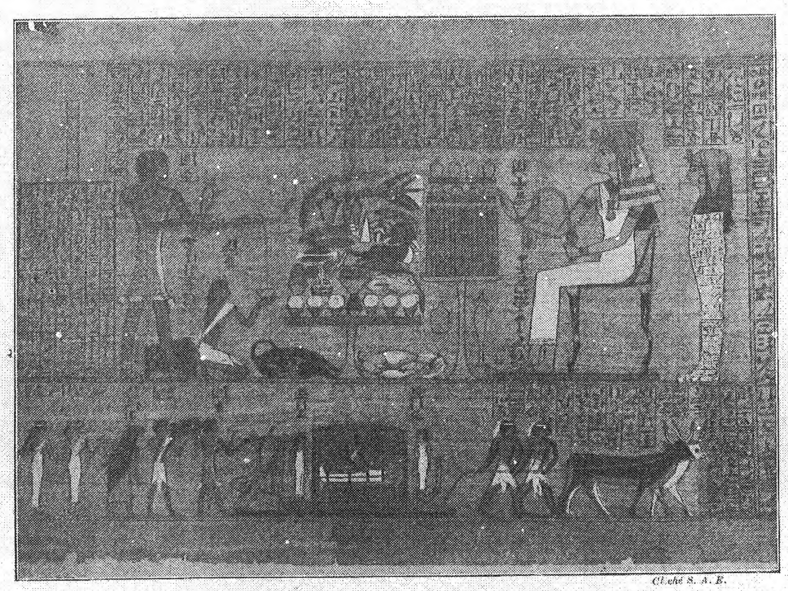


XXIIᵉ à XXVᵉ dynasties (940 à 660 av. J.-C.). — Au début de la XXIIᵉ dynastie, on revient aux

cercueils noirs et l'on badigeonne parfois entièrement de bitume les sarcophages faits précédemment. Après, on adopte pour la caisse extérieure la forme d'un coffre dont le couvercle voûté est maintenu par les montants des angles de la cuve qui s'élèvent assez haut. Les parois de la cuve et du cercueil anthropoïde qu'elle renferme redeviennent blanches et sont ornées de grandes figures de divinités et de textes en teintes unies ou polychromes.

pied de la montagne, derrière le Ramesseum, non loin de Deir el Médineh; les ministres et gouverneurs de Thèbes ont des tombes de vastes dimensions, entourées de hauts murs de briques crues, avec des galeries souterraines immenses et des chambres soigneusement décorées à l'Assassif, à l'entrée du vallon de Deir el Bahari.

XXVI



Cliché S. A. E.

Fig. 16. — Papyrus funéraire de la reine Mâkerê (XXIe dynastie). En bas le transfert de la momie de la reine à la nécropole dans un catafalque en forme de barque monté sur un traîneau tiré par des bœufs et des hommes; derrière le mort un prêtre brûlant de l'encens et versant la libation, suivi de son acolyte et de pleureuses. En haut le prêtre purifie par l'encens et l'eau les provisions amoncelées dans le tombeau pour la reine, représentée assise, ayant derrière elle un *ouchabti* ou répondant qui fera à sa place les corvées dans l'autre monde.

La XXVe dynastie, formée de rois éthiopiens qui ont conquis l'Egypte entière, marque l'introduction, pour envelopper la momie, d'une gaine en toile stuquée dont la fente dans le dos est recousue après que le corps a été introduit, et la décoration, souvent fort soignée, en couleurs vives avec rehauts d'or, n'est faite qu'après cette clôture. Les souverains ont été enterrés au Soudan; les Grandes Maîtresses des Recluses d'Amon, placées à la tête du sacerdoce par suite de la suppression des Premiers Prophètes d'Amon, reposent en des sarcophages en granit, dans des caveaux souterrains creusés au

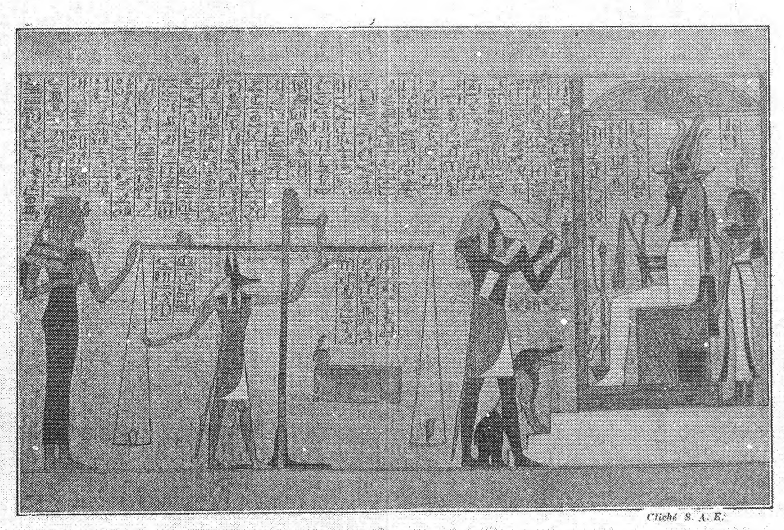
actuellement Sa-el-Hagar, en Basse-Egypte, qui compose la XXVIe dynastie; aussi cette ville se développa beaucoup sous leur règne, mais elle a été depuis entièrement détruite; il ne reste de son temple que des débris insignifiants qu'on trouve sous les terres cultivées lorsqu'on creuse le sol à un mètre de profondeur, et le gros mur d'enceinte en briques crues en marque seul l'emplacement. La nécropole est non loin de l'angle nord-est de cette enceinte, à Khawaled; mais à cause de l'élévation du sol depuis l'antiquité, les tombes sont maintenant sous l'eau en temps de crue, et l'on n'a pu en

tirer que peu de sarcophages en pierre, ne contenant plus rien.

Au début de cette dynastie, Thèbes jouait encore un certain rôle, grâce aux Grandes Maîtresses des Recluses d'Amon, d'origine saïte, qui avaient remplacé les Ethiopiennes. Elles avaient près d'elles des personnages importants, qui, sous le titre d'intendants de la maison de ces grandes prêtresses, devaient s'occuper des affaires temporelles. Ils succédaient en fait aux gouverneurs de l'époque éthio-

des dépendances du temple de Deir el Bahari qu'ils firent déposer leurs corps.

Les cercueils sont en bois stuqué, et lorsqu'il y en a plusieurs l'un dans l'autre, celui de l'extérieur est un coffre rectangulaire à hauts montants et couvercle voûté, alors qu'à l'intérieur ils sont anthropoïdes. Sur le coffre, se suivent généralement des dieux ou génies, dont l'image est accompagnée de leurs noms, et sur le couvercle est représentée la barque du soleil avec ses hâleurs. Les autres cer-



Cliché S. A. E.

Fig. 17. — Papyrus funéraire de la reine Mâkerê (XXe dynastie). Tableau du pèsement des actions de la défunte, qui est représentée debout à gauche. Anubis, à tête de chacal, vérifie l'équilibre des plateaux, les actes de la morte, symbolisés par un vase cordiforme, devant contrebalancer la plume d'autruche, emblème de la déesse du bien et de la vérité. Thot, à tête d'ibis, inscrit les résultats du pèsement; il les annonce à Osiris, dieu des morts, assis sur son trône et accompagné de sa femme Isis. Un monstre à corps d'hippopotame se tient prêt à dévorer les humains auxquels l'examen n'aurait pas été favorable.

pienne, à côté des tombeaux desquels ils firent édifier leurs vastes hypogées à l'Assassif: les galeries souterraines de la tombe de Pa-du-Amen-m-apt mesurent 263 mètres de longueur, et c'est la plus étendue des sépultures égyptiennes. Cependant, le culte d'Amon perd du terrain en même temps que se développe celui de Mentou, autre dieu thébain, de nature guerrière. Presque tous les cercueils de cette époque recueillis dans la nécropole de l'ancienne capitale sont ceux de prêtres d'Amon ou de Mentou; mais, comme ces derniers n'avaient plus les moyens de se préparer des caveaux dans la montagne, où la place manquait du reste, c'est dans

cueils sont entièrement couverts de figures de divinités, de sujets religieux et de longs textes; ceux-ci sont fréquemment tracés en noir sur des bandes alternativement blanches et jaunes, ou bien toute la surface décorée est vernie. La figure est tantôt laissée dans la couleur naturelle du bois, tantôt peinte en rouge ou en rose, suivant le sexe de l'occupant.

A Memphis et en Basse-Egypte, la cuve extérieure est en pierre calcaire, en basalte ou en granit; ces deux dernières matières ne pouvaient servir qu'à de riches personnages, et presque toujours elles constituent des sarcophages énormes, soit en

forme de cuve, dont le côté de la tête est cintré, soit sous celle de momie, renfermant un cercueil plus simple. Mais c'est surtout vers la XXXe dynastie que se développe ce luxe des sarcophages colossaux, où le corps devient difforme à force d'être élargi, tel que celui qui a servi à Echmounazar, roi de Sidon, que possède le Musée du Louvre.

Les momies sont moins soignées que jadis, elles sont friables et souvent réduites au squelette. Elles ont encore beaucoup de bandelettes, mais en toile plus grossière, et il semble qu'on les ait parfois arrosées de bitume liquide qui a brûlé l'étoffe sans former une couche protectrice. La tête est cachée par un masque en toile stuquée, d'autres ornements de même matière couvrent le corps, de la poitrine aux pieds; ordinairement, c'est une déesse aux ailes éployées qui protège la poitrine, et, plus bas, une bande d'inscription est accompagnée sur les côtés des quatre génies funéraires protecteurs des entrailles; les pieds sont aussi emboîtés et, au-dessous, on a peint des prisonniers étrangers dont les membres sont liés ou un taureau courant, portant une momie sur son dos. Sur les plus belles momies, ces cartonnages sont remplacés par des travaux en perles de verre multicolore, ou même par des perles d'or et de pierres dures, et le visage est en argent doré.

On multiplie les amulettes et figurines de divinités en émail et en matières diverses, bois, pierre, etc., qui sont placées directement sur le corps ou sur les bandelettes, liées en collier ou placées au hasard. Les statuettes funéraires sont fort nombreuses, presque toujours en terre émaillée, vertes ou d'un bleu moins vif que celui de la XXIe dynastie. Leur forme est élancée et les inscriptions sont gravées au lieu d'être peintes; ces images ont souvent été faites au moule. Les quatre vases canopes en albâtre ont pour couvercle une tête d'homme, de singe cynocéphale, de chacal et de faucon, caractéristiques des quatre génies protecteurs des entrailles.

Le papyrus du Livre des Morts est placé dans le cercueil; la matière en est jaune foncé ou brune et friable. Les textes sont tracés à l'encre noire avec certains passages en rouge, le tout en petits hiéroglyphes cursifs ou en hiératique; ils sont accompagnés de vignettes au trait parfois assez fin, mais n'ayant pas la belle allure des anciennes miniatures. Les stèles sont devenues des objets de dimensions médiocres, souvent en bois peint à Thèbes, rares à Saqqarah ou on continue à graver ou dessiner sur la pierre. Tout cela peut avoir du brillant, mais est comme étriqué et n'a plus la ferme allure des objets des anciennes époques. On ne trouve plus dans les tombes les objets domestiques qu'on y plaçait dans les âges antérieurs; le luxe des sépultures sent l'ostentation, et les pratiques rituelles d'une religion formaliste ont remplacé le culte familial des origines.

Epoque grecque (332 à 30 av. J.-C.). — La tradition saïte se continue sous les premiers Ptolémées, mais bientôt, au lieu des deux grandes écoles, la Thébaine et la Memphite, qui se partageaient l'Egypte pour la décoration funéraire, on voit se multiplier les modes de confection du cercueil et de présentation de la momie; vers la fin de cette période macédonienne, chaque région a adopté des procédés différents, et le style grec s'est plus ou moins mélangé au faire égyptien, pour le plus grand mal de l'ensemble.

A Hassaïa, où étaient enterrés les prêtres d'Edfou, les cercueils rappellent ceux de l'époque saïte thébaine, surtout les anciens; mais plus tard, l'emploi du sycomore, au lieu d'acacia, conduit à avoir des caisses énormes.

Thèbes, en pleine décadence, ne montre plus que de pauvres sépultures; on dépose les morts soit dans d'anciens tombeaux, soit dans les déblais au pied des collines, et la momie, si l'on peut encore donner ce nom à un corps brûlé par le bitume, enveloppée de grosses bandelettes, n'a plus pour protection qu'un coffre rectangulaire avec quelques sujets funéraires peints sommairement, tels que le halage de la barque du solaire ou Anubis soignant la momie; on ne donne plus aux morts que des vases en poterie commune, et, au lieu du Livre des Morts, un petit écrit magique.

On peut suivre dans toute l'Egypte la même disparition rapide des soins donnés à la dépouille des morts. Dans la région au-dessous de Thèbes jusqu'au Delta, on conserve, pour les momies soignées, l'habitude de couvrir la momie d'un masque, d'une parure pour la poitrine et les jambes, et de mettre sous les pieds une paire de semelles ornées; dans beaucoup de localités, ces parures, au lieu d'être en toile stuquée, sont en cartonnage fabriqué avec des morceaux de papyrus ayant déjà servi pour écrire, et ces fragments, soigneusement décollés, nous ont rendu quantité de documents intéressants. A Akhmim, on ne recueille guère ainsi que des inscriptions démotiques; plus on descend vers le nord, et plus les textes en grec prédominent; ils composent la grande majorité des manuscrits que les cimetières des villes du Fayoum nous ont rendus. Une particularité des momies de basse époque trouvées à Wanina et Cheikh Hamed, place de l'ancienne Athribis supérieure, dans la montagne voisine de Girgeh, est qu'elles sont munies d'une petite étiquette en bois portant le nom du mort en démotique ou en grec, ou dans ces deux langues.

Memphis était redevenue la capitale de l'Egypte, ou du moins il est probable que, comme de nos jours, les souverains y passaient l'hiver et se rendaient à Alexandrie pendant l'été. Aussi, à Saqqarah, la déchéance est moins marquée qu'autre part; on y rencontre des cercueils ayant encore assez bon aspect, tels que des caisses anthropoïdes à visage doré.

Quant à Alexandrie, ville de commerce, sa population était en grande partie d'origine étrangère, composée surtout de Grecs. Ceux-ci y conservaient les coutumes de leur patrie et les nécropoles qui avoisinent la cité ont rendu aux chercheurs des sarcophages de style hellénique, en marbre, des urnes funéraires en terre cuite décorée, et, parmi les objets déposés dans les tombes, des figurines genre Tanagra d'un bon travail.

Epoque romaine (30 av. J.-C. à 389 ap. J.-C.). — Les Romains apportèrent la paix à l'Egypte, troublée pendant la période ptolémaïque par des révoltes et les luttes continuelles entre les membres de la famille régnante. Aussi on peut remarquer quelques efforts pour parer davantage les morts. Le luxe était d'envelopper celui-ci d'un lacis de bandelettes dont celles visibles à l'extérieur étaient disposées de manière à former des dessins géométriques, losanges, carrés, bâtons rompus, etc. On recouvre le mort d'une toile sur laquelle est tracée soit un grand Osiris de face, soit une image du défunt. Dans la région d'Hermopolis, à Balansourah, un masque en plâtre est sculpté assez soigneusement pour garder les traits du mort. A Meir, de grands masques en toile stuquée couvraient la tête et la poitrine de femmes qui étaient probablement des prêtresses de l'Hathor locale, assimilée par les Grecs à Vénus. Le visage est quelconque, mais la coiffure est surmontée d'une couronne de roses; les mains tiennent aussi des guirlandes de roses et les poignets sont ornés de bracelets de style grec. Au Fayoum, au IIe siècle de notre ère, des momies ont sur la figure leur portrait peint à l'encaustique sur une planchette de bois mince, et les artistes grecs qui les ont tracés ont parfois fait preuve d'un réel talent.

On voit rarement alors le cercueil anthropoïde; il est d'un travail peu soigné, orné de sujets mythologiques mal dessinés et on en connaît portant à l'intérieur les signes du zodiaque. Le coffre rectangulaire en bois mince est celui qu'on rencontre le plus souvent, et il n'offre en général aucune peinture. L'art est en complète décadence; les prêtres sont les seuls à savoir encore lire les hiéroglyphes; c'est en démotique ou en grec que le nom du défunt est tracé sur son cercueil. Les momies, dans les petites localités, ne sont plus qu'un bloc de bitume sur lequel on a plaqué quelques feuilles d'or ou des rondelles de plâtre peint, et qui ne renferme que des ossements disjoints.

Nous arrivons au moment où les anciennes croyances disparaissent, où de nouvelles se font jour. La religion chrétienne se propage et devient celle de l'Etat. Comme elle prêche la simplicité et rappelle aux hommes qu'ils retourneront à la poussière dont ils sont formés, on ne construit plus de tombes fastueuses et on ne cherche plus à conserver les corps par l'embaumement. Les emblèmes païens sont proscrits, l'écriture hiéroglyphe rejetée; c'est toute l'ancienne Egypte qui disparaît dans l'oubli dont elle ne sera tirée que plus de douze siècles après, par Champollion (1).

Cimetières d'animaux. — A côté des nécropoles humaines, on trouve souvent des cimetières d'animaux qu'on doit diviser en deux classes. La première comprend ceux consacrés aux restes des animaux dans lesquels on croyait que s'incarnait la divinité locale, caractérisés par certains signes que les prêtres savaient reconnaître; il n'y avait en chaque temps qu'un seul représentant du dieu, qui était pompeusement mis au tombeau après sa mort, après avoir été embaumé selon les rites. On connaît la sépulture des béliers sacrés d'Eléphantine, du taureau Apis, incarnation de Ptah, au Sérapeum de Saqqarah, des tombes du taureau Mnévis d'Héliopolis, à Arab el Tawil, les cuves en granit des béliers de Mendès dans l'enceinte du temple de Tell el Robeh. Quant aux autres animaux que l'on trouve par milliers dans des fosses ou des souterrains, ils ne présentent pas le caractère divin des premiers, bien qu'appartenant à la même espèce que les premiers. Ce sont des totems de la localité, qu'on ne pouvait détruire; ou bien, par suite de la croyance à la métempsychose, puisque l'âme pouvait aussi bien se loger dans le corps d'un homme que dans celui d'un animal, il n'y avait pas lieu de faire de distinction entre les deux et l'on devait protéger également leur cadavre contre la destruction. Cette croyance s'étant développée surtout aux basses époques, presque tous les corps d'animaux que l'on trouve desséchés et entourés de linges, isolés ou mis par paquets dans ces sépultures, appartiennent à la période saïte et ptolémaïque : pourtant, il y a de ces cimetières datant des Ramessides, par exemple, à Assiout et à Saqqarah. On aura une idée de la variété des bêtes recueillies en disant que l'on voit les crocodiles à Kom Ombo et à Maâbdeh, les poissons à Esné, les singes et les serpents à Gournah, les ibis à Abydos, les canidés

(1) Voir l'article de M. l'abbé Drioton, dans le n° 8 de *la Science Moderne*, août 1924, p. 423.

à Assiout, les chats à Béni Hassan et à Tell Basta, les bœufs à Saqqarah, les oiseaux de proie dans presque toutes les villes où l'on adorait Horus, les béliers à Tell el Robeh (Mendès), etc.

Ces restes présentent un grand intérêt zoologique; de plus, ils sont parfois aussi artistement emmaillotés et décorés que les momies humaines, mais on ne recueille pas beaucoup d'objets les accompagnant, sauf leur contenant : vases en terre peinte à Abydos, coffres décorés pour les faucons à Akhmin, cuves en pierre et boîtes en bronze surmontées de l'image du petit animal qu'elle contenait : jeune serpent, musaraigne, scarabée, etc. Le cimetière des chats à Tell Basta a fourni de nombreuses statues en bronze, creuses, ayant la forme de la bête qui y était enfermée, ou seulement des têtes de chats en bronze, ornées d'anneaux d'oreilles en or qui couvraient la tête du félin momifié.

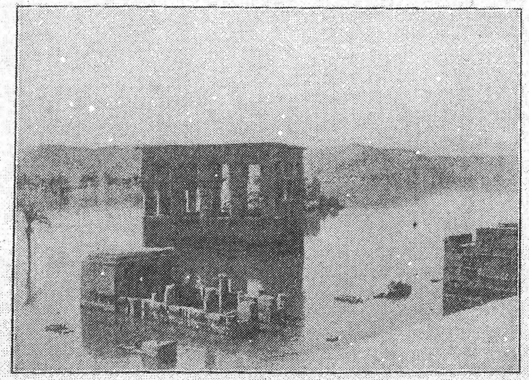
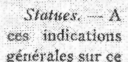


FIG. 18. — L'île de Philæ inondée par suite de la construction du grand barrage d'Assouan. Les édifices antiques sont dans l'eau six mois de l'année.



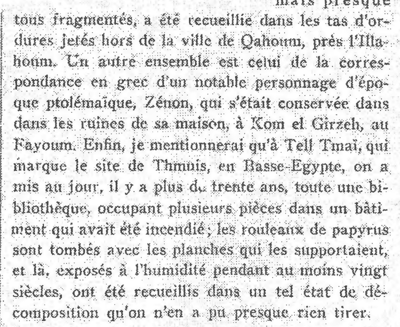
Statues. — A ces indications générales sur ce que l'on peut trouver dans les villes, les temples et les cimetières, j'en ajouterai quelques-unes sur certaines catégories de pièces présentant un intérêt particulier.

Les grandes statues de rois et de dieux proviennent des temples, celles de particuliers ont plutôt été trouvées dans les tombes, mais des images de personnages divers pouvaient être déposées dans les édifices religieux comme marque insigne de la faveur du roi. Le temple de Karnak en a livré plusieurs centaines, de tous les temps, qui, à l'époque ptolémaïque, avaient été, pour une raison encore inconnue, retirées de l'édifice et enfouies non loin du lac sacré.

Les statuettes en bronze des divinités, surtout d'Osiris, étaient, à l'époque saïte, jetées en grand nombre dans le sol des temples, comme pour le purifier; on en a sorti des milliers, malheureusement presque toutes abîmées par l'humidité, à Karnak et à Médinet Habou. A Saqqarah, le sous-sol de la voie conduisant de la plaine au souterrain des Apis est parsemé de figurines de divinités et des animaux qui leur étaient consacrés.

Papyrus. — Nous avons vu qu'à partir de la XVIIIe dynastie, les momies riches avaient avec elles des rouleaux de papyrus couverts de textes mythologiques ou magiques; en dehors de ces manuscrits funéraires, ce n'est que fortuitement que l'on découvre des papyrus portant des écrits de tournure littéraire ou scientifique, car ils ont été détruits avec les villes où ils étaient gardés.

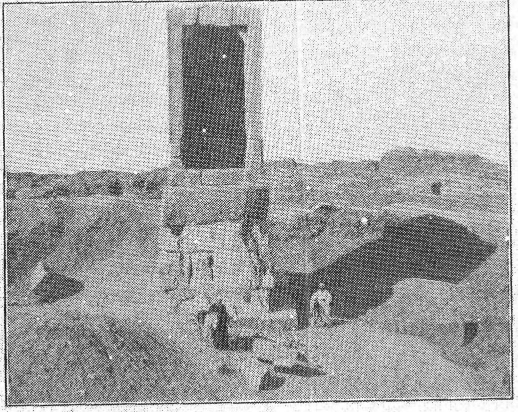
Une bonne partie des manuscrits littéraires des XIXe et XXe dynasties, dispersés entre les grands musées d'Europe, et qui n'étaient, semble-t-il, que des devoirs d'écoliers, provient de la trouvaille faite à Gournah par des fellahs d'une jarre qui les renfermaient. Une série intéressante de papyrus du Moyen Empire, mais presque



tous fragmentés, a été recueillie dans les tas d'ordures jetés hors de la ville de Qahoum, près l'Illahoum. Un autre ensemble est celui de la correspondance en grec d'un notable personnage d'époque ptolémaïque, Zénon, qui s'était conservée dans dans les ruines de sa maison, à Kom el Girzeh, au Fayoum. Enfin, je mentionnerai qu'à Tell Tmaï, qui marque le site de Thmuis, en Basse-Egypte, on a mis au jour, il y a plus de trente ans, toute une bibliothèque, occupant plusieurs pièces dans un bâtiment qui avait été incendié; les rouleaux de papyrus sont tombés avec les planches qui les supportaient, et là, exposés à l'humidité pendant au moins vingt siècles, ont été recueillis dans un tel état de décomposition qu'on n'en a pu presque rien tirer.

Ostraca. — Le papyrus était presque un objet de luxe. Pour les choses peu importantes, on se servait de morceaux de calcaire ou de tessons de poteries, qu'on appelle par extension des *ostraca*, sur lesquels on traçait à l'encre les textes ou les dessins. Une des collections les plus curieuses en ce genre est maintenant au Musée du Caire; elle comprend des lettres, des notes de comptabilité, des dessins, des poésies, émanant des scribes préposés au creusement et à la décoration des syringes royales à Biban el Molouk, relatifs aux travaux ou simples passe-temps de ces fonctionnaires. Le déblaiement de Médinet Habou a fourni un grand nombre d'écrits sur de petits fragments de vases : beaucoup ne sont que des reçus d'impôts de l'époque romaine.

Carrières. — A côté des trois principales sources d'objets, une place doit être réservée aux carrières antiques qui s'échelonnent sur les rives du Nil, et dont certaines présentent un intérêt considérable par leur vaste étendue, pour les indications qu'elles fournissent sur la manière de tailler la pierre, de régler l'exploitation du gisement et à cause des dessins et inscriptions qui y sont tracés.



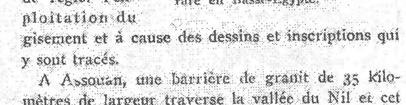


FIG. 19. — Tell el Robeh. Naos monolithe en granit, de 6 m. 50 de hauteur, portant le nom du roi Amasis (XXVIe dynastie). C'est le seul reste du temple de Mendès, détruit jusqu'aux fondations pour employer la pierre, rare en Basse-Egypte.

A Assouan, une barrière de granit de 35 kilomètres de largeur traverse la vallée du Nil et cet obstacle avait créé la première cataracte qui n'existe plus depuis que, de 1898 à 1912, on a construit le Grand Barrage pour former un réservoir retenant longtemps après la crue l'eau nécessaire à l'irrigation en Egypte (fig. 18). Les anciens utilisèrent les blocs facilement accessibles pour tailler des pierres qui devaient être spécialement résistantes : seuils, montants et architraves de portes monumentales, des sarcophages, des statues, etc., qu'on dégrossissait sur place. Une des pièces les plus curieuses est un obélisque de 41 m. 75 de longueur, dont trois faces sont dégagées, celle de dessous adhérant encore à la masse.

On séparait les pierres en creusant sur les lignes du tracé une série de petites cavités dans lesquelles on enfonçait des coins en bois; en mouillant ensuite simultanément ces derniers, leur dilatation faisait éclater le granit.

Sur la rive gauche, en face de l'île d'Eléphantine, une colline a été creusée en tous sens pour l'extraction de l'argile ferrugineuse employée à la fabrication de poteries. Au Gebel Silsileh, d'immenses carrières à ciel ouvert ont fourni le grès nécessaire pour la construction des grands temples de la Haute-Egypte.

Plus au nord, jusqu'à la hauteur du Caire, on trouve dans la montagne toute la série des pierres calcaires; l'exploitation s'en faisait soit à découvert, soit au moyen de galeries parfois très vastes et très profondes au Gebel Toukh, au Gebel el Haridi, au Gebel Abou Foda au Gebel el Teir, etc. Les carrières immenses de Toura et de Masarah, voisines du Caire, ont fourni le calcaire fin employé entre autres usages pour le revêtement des grandes pyramides.

Au nord du Caire, un mamelon isolé, le Gebel el Ahmar ou Montagne Rouge, est constitué par une poussée de grès compact ou quartzite, jaune ou rouge, qui fut largement utilisé pour faire des statues et des blocs résistants. Plus loin qu'Héliopolis, à Abou Zabal, et dans le désert qui s'étend jusqu'à Suez, on rencontre des masses de basalte que les architectes et les artistes ont fréquemment employés. Le désert qui va du Nil à la Mer Rouge est riche en matériaux de choix, spécialement à l'est de Qéné. On y trouve le schiste dur et la pierre saponaire dans le Ouady Hammamat, puis, non loin des côtes de la mer, la brèche verte égyptienne et le porphyre rouge, recherchés plutôt par les Grecs et les Romains.

Ces exploitations ne nous ont guère laissé de

pièces de musée, sauf quelques outils de carriers en pierre ou en métal, mais il est rare que l'égyptologue n'y puisse relever des dessins ou des inscriptions : épures et croquis pour le tracé des pierres à préparer, bas-reliefs avec prières aux divinités locales pour se les rendre favorables pendant les travaux, mention des édifices pour lesquels on est venu préparer des matériaux, graffiti laissés par les ouvriers ou les soldats qui les gardaient, etc. Il y a donc là à glaner de précieux renseignements techniques et historiques.

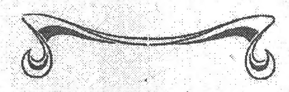
La Basse-Egypte, qui n'est qu'un estuaire comblé par le sable et le limon apportés par le Nil, est entièrement privée de carrières; les temples et autres édifices ne pouvaient y être construits qu'avec des matériaux amenés de fort loin. Aussi, dès la chute du paganisme, les monuments antiques furent démolis pour utiliser les pierres qui en provenaient: les architraves de granit devinrent des colonnes dans les églises chrétiennes, les blocs de calcaire furent débités en moellons ou transformés en chaux (fig. 19).

Outils en pierre. — En même temps que je mentionne les carrières de la montagne, je rappellerai que l'Egypte s'est révélée depuis une trentaines d'années comme un des pays les plus riches en vestiges de la préhistoire. Sur tous les plateaux qui avoisinent la vallée du Nil, autour du Fayoum, sur les routes conduisant aux oasis, on a recueilli des quantités d'armes et outils en silex dont les forment correspondent à celles de tous les stages du paléolithique européen.

Le néolithique précède de peu, en Egypte, les débuts de l'histoire; il produisit des œuvres magnifiques, des cout^aux, des poignards de toute finesse, mais il dura peu, car l'usage des métaux fut bientôt inventé et se développa rapidement.

En de nombreux endroits de la montagne qui borde la Moyenne et la Haute-Egypte, les chercheurs ont découvert des gisements importants de silex dans des places où on le taillait, et l'on a beaucoup de haches brisées en cours de fabrication dont les morceaux ont été retrouvés. Ajoutons que l'emploi de la pierre pour des outils communs s'est prolongé fort longtemps, que, jusque sous le Nouvel Empire, on se servait de grands pics en silex pour abattre la pierre dans les carrières et qu'on utilisait encore des lames de silex comme couteaux jusqu'à l'époque romaine.

(*A suivre.*)



Les recherches archéologiques en Egypte (*fin*)

PAR

M. G. DARESSY

Ancien Secrétaire général du Service des Antiquités de l'Egypte.

Journaux de fouille. — La fouille donne lieu à la tenue de plusieurs cahiers et au relevé de différents plans et cartes. Un premier journal indiquera quotidiennement les progrès du travail, mentionnera les découvertes intéressantes, consignera toutes les observations qu'on a pu faire au cours des recherches et permettra de rédiger l'historique des excavations.

Un autre registre tenu en double exemplaire, dont un pour le Service des Antiquités, contiendra l'énumération de tous les objets trouvés, faite au fur et à mesure de leur découverte. Chaque page sera divisée en un certain nombre de colonnes dont chacune sera réservée à une indication.

1° Numéro d'ordre, en série continue. Ce numéro sera aussi inscrit sur l'objet même, de préférence à l'encre de Chine ou avec de la couleur à l'huile, car on ne peut avoir confiance dans les étiquettes qui se décollent trop facilement ou sont rongées par les insectes;

2° La date de la découverte;

3° La désignation de l'emplacement exact où l'objet a été recueilli, conformément aux divisions du terrain ou du monument indiquées sur les plans;

4° Indication de la matière de l'objet : granit noir, calcaire jaunâtre, grès siliceux rouge, albâtre rubané, terre émaillée vert, bois de sycomore, etc. Bien entendu, ces désignations ne sont qu'approximatives et faites d'après l'apparence; il y aura parfois lieu plus tard, lors de la publication, de recourir aux lumières d'un minéralogiste, d'un botaniste ou d'un chimiste pour préciser la nature exacte de la matière première;

5° Dimensions principales : longueur, largeur, hauteur, diamètre, suivant la forme;

6° Description sommaire de l'objet suffisante pour le faire reconnaître, et si le monument est épigraphique, indication de la nature des textes qu'il porte, des noms de personnages, rois et particuliers qui y sont mentionnés, des divinités nommées, etc. Si l'inscription est courte, il est même préférable de la copier en entier; si le texte est long, on en collera une photographie sur le registre. Il est toujours bon de photographier aussitôt que possible tout objet découvert présentant quelque intérêt. Si par un hasard que nul ne peut prévoir, la pièce venait à être détruite, elle ne serait pas perdue pour la science si l'on en possédait une reproduction graphique fidèle. Pour les objets peu importants, un simple croquis suffit.

On n'oubliera pas de noter les traces de couleur qui subsistent lors de la découverte et tomberont peut-être plus tard;

7° Epoque de l'objet, s'il est possible de la fixer par les inscriptions qu'il porte, ou s'il présente les caractères bien marqués d'une période de l'art égyptien;

8° *Remarques.* — Dans cette colonne on portera tous les renseignements qui ne figurent pas dans celles qui précèdent, par exemple sur l'état de conservation de la pièce, un renvoi aux numéros d'entrée d'autres fragments du même objet découverts postérieurement, parfois même dans une autre zone.

Tels sont les renseignements que l'on doit trouver sur le registre d'entrée et qui créent un état civil au monument. On ne saurait trop multiplier les notes sur chaque objet, sa forme, ses détails, ses ornements, sa fabrication, etc. Il faut que grâce à elles, le fouilleur puisse plus tard décrire complètement la pièce, même ne l'ayant plus sous les yeux. Quelques archéologues transcrivent sur des fiches toute cette documentation, ce qui les aide beaucoup lors de la préparation de la publication des résultats de la fouille, spécialement pour écrire une étude sur une série d'objets, tels que les vases, les stèles, etc.

Parallèlement à la tenue de ces registres, la carte du champ de fouille doit être mise au courant de l'avancement des tranchées, indiquer au fur et à mesure du déblaiement, la situation des tombes dans une nécropole, des rues et des maisons dans une ville, en tenant compte des vestiges antiques reconnus à différents niveaux. Lorsque la fouille a lieu au milieu des terres cultivables ou en bordure de la vallée, on peut se faciliter l'établissement du plan général en se procurant au Caire, au dépôt du Ser-

vice du Cadastre, la carte au 1/4000e ou au 1/2500e, suivant la région, comprenant la partie de la localité où l'on travaille, et qui fournira de suite des indications de distances, des points de repère sur les limites de champs, croisements de chemins, puits (*saqieh*), tombes de cheikhs (*goubbeh*), etc.

En dehors de ce relevé, des plans seront dressés de chacun des monuments déblayés, temples, maisons, tombes, etc., à une échelle telle que l'on puisse y porter tous les détails de la construction et y marquer l'emplacement des objets qu'on y a recueillis. L'échelle de 1 cm. pour 1 m. est généralement suffisante.

En vue de l'indication précise du point où l'on a découvert des objets, la carte portera les limites d'un certain nombre de sections entre lesquelles on aura divisé la ville ou la nécropole, en utilisant la topographie du terrain ou, artificiellement, en fixant des jalons de repère. Les sections seront désignées par un numéro marqué en chiffres romains. Les temples ou grands édifices seront affectés d'une lettre majuscule; les maisons, tombes ou autres constructions secondaires porteront un chiffre arabe, pris à une série nouvelle dans chaque secteur.

Chaque édifice, maison ou sépulture, faisant l'objet d'un plan particulier, aura chacune de ses salles ou parties désignée par une lettre minuscule; enfin, s'il est nécessaire, on pourra diviser artificiellement les grandes salles en un certain nombre de carrés ou de rectangles portant des numéros.

Grâce à ces dispositions, si l'on y joint la pratique de désigner les localités par une abréviation en deux ou trois lettres, on saura, par exemple, qu'un objet marqué Ab. IV. 12. b. 3 a été trouvé à Abydos, section IV, tombe 12, salle b, 3e carré; ce sont ces indications qui figureront au registre d'entrée dans la colonne des provenances.

Magasinage. — Les objets découverts doivent être emmagasinés pendant tout le temps de la fouille, soit jusqu'au moment où le Service des Antiquités procédera au partage; de la manière dont la mission est installée, dépend celle dont seront conservées les trouvailles. Sous ce rapport, le campement sous la tente est celui qui présente le moins de sécurité, tant contre les vols que contre les intempéries, et une habitation maçonnée lui est préférable à ce point de vue. Sous la tente, on est obligé de mettre tout dans des caisses sous peine d'être rapidement encombré; dans une maison, l'installation de rayonnage contre les murs permet de classer les différentes sortes d'objets et de les avoir en vue ou sous la main pendant la durée des travaux. Les pièces qui ne peuvent rester impunément à l'air et à la poussière doivent être rangées dans des récipients appropriés à leurs dimensions : les petits objets délicats en émail, en ivoire, etc., pourront être mis dans des boîtes en carton semblables à celles dont se servent les pharmaciens; pour ce qui exige une capacité un peu plus grande, on se pourvoira de boîtes en fer ayant contenu des cigarettes ou des biscuits secs, ou l'on en fera confectionner avec le fer blanc des boîtes à pétrole. Des caisses légères en bois sont celles que l'on peut se procurer chez les épiciers, et qui ont contenu des produits alimentaires, des bouteilles de vin ou de bière.

Bien entendu, les boîtes et caisses porteront une numérotation, et, d'autre part, un carnet sera tenu pour indiquer dans quel récipient les objets ont été placés.

Les pièces fragiles doivent être empaquetées avec soin, enveloppées de papier de soie et de carton avant d'être enfermées; celles qui sont de très petite dimension pourront être attachées à une étiquette plus grande, de telle façon qu'elles ne puissent passer inaperçues lorsqu'on ouvrira les boîtes, et risquer ainsi d'être jetées et perdues.

Les rouleaux de papyrus sont généralement fragiles et l'on ne saurait prendre trop de précautions pour éviter qu'ils ne se brisent ou qu'il s'en détache des écailles pendant le transport. On devra les envelopper de papier de soie, puis d'un morceau de mousseline et enfin d'une feuille de ouate avant de les glisser dans des tubes de fer blanc faits spécialement sur mesure s'il est nécessaire.

Préservation. — Il arrivera que certains objets soient recueillis dans un état de conservation précaire, demandant des soins urgents pour les préparer à leur nouvelle condition. C'est surtout l'humidité à laquelle ils se sont trouvé soumis pendant des siècles qui a le plus souvent influé sur leur constitution. Il ne peut être question sur le lieu de la fouille d'un traitement radical, qui demande parfois la présence d'un chimiste pour indiquer les produits et moyens à employer pour combattre ce qui a causé l'altération de leur matière; on ne peut guère leur appliquer que des remèdes provisoires, leur permettant de subir, sans crainte de dommages plus graves, de longs voyages et de multiples transferts, jusqu'au jour, éloigné parfois de plusieurs mois, où parvenus enfin dans un musée, on pourra s'occuper sérieusement de leur conservation.

La première chose à faire est le plus souvent de chasser de l'objet l'eau dont il se trouve imbibé. Une exposition à l'air pendant plusieurs jours, surtout dans la Haute-Egypte, est encore le meilleur moyen de faire évaporer cette eau qui est d'autant

plus nuisible qu'elle contient souvent en dissolution des sels; la pièce bien sèche reprend de la consistance. Des vases, des statuettes funéraires en terre émaillée trouvées dans la boue, s'écrasent sous le doigt; il faut avoir soin de les recueillir avec une certaine épaisseur de leur gangue; au bout de quelques jours, le limon se dessèche et se sépare facilement de l'objet qui, à son tour, perd son eau et redevient maniable. Mais il ne faut pas pousser à fond l'opération en passant la pièce au four, car alors l'eau qui s'évapore abandonne des sels qu'elle contenait et qui restent dans les pores de la substance; ces sels sont hydrophiles, et si l'objet est transporté dans un pays humide, ils se dissoudront à nouveau et produiront des efflorescences en arrivant à la surface. On ne doit donc entreprendre la déshydratation complète de la céramique que si l'on est sûr d'avoir le temps et les moyens de faire de nombreux lavages avec de l'eau pure jusqu'à constatation de la disparition complète des sels solubles.

L'objet, une fois séché, le principe qui doit guider dans l'application de mesures préservatrices est de l'enrober dans une couche légère d'une matière hydrofuge qu'on puisse facilement enlever plus tard s'il est nécessaire, formant une sorte de carapace d'une certaine solidité. Les produits les plus convenables pour cet usage sont : la cire blanche, la paraffine, le blanc de baleine, qu'on fait dissoudre dans la benzine, l'essence de térébenthine ou l'éther et dont on applique une ou plusieurs couches avec un pinceau très doux ou au moyen d'un vaporisateur, sur les bois vermoulus ou stuqués, les ivoires, le calcaire qui s'écaille, etc.

Pour conserver la disposition des pièces d'un collier ou ornement en perles, dont les fils sont pourris ou rompus, on verse sur l'ouvrage encore en place de la cire fondue en quantité assez grande pour former une plaque dans laquelle sont incrustées les perles, qu'on pourra reprendre après une à une pour reconstituer la parure.



Fig. 26. — Découverte de la sépulture des Prêtres d'Ammon, à Deir el Bahari (5 février 1891). Préparatifs d'un transport de cercueils jusqu'à Louqsor (voir page 628).

Terminaison des travaux. — Lorsqu'on clôt les travaux, tout au moins pour la saison, on doit en avertir le Service des Antiquités, de même qu'on l'avait prévenu du jour où on les avait commencés, et on lui remet en même temps l'un des exemplaires du journal d'enregistrement des objets découverts. Le partage du produit de la fouille est fait par le directeur du Service ou l'un de ses délégués, qui donne aussi des indications sur ce qu'il y a lieu de faire au sujet du terrain qui a été exploré. On ne peut laisser dans un état de bouleversement

complet le champ retourné, surtout s'il est à proximité de lieux habités; il est indispensable de rétablir en bon état de viabilité les pistes qui le traversent et de combler les puits ou tranchées qui sont dans leur voisinage immédiat, si l'on n'a déjà pris ce soin pendant les travaux, enterrer les restes de momies, etc.

Un point spécialement à examiner avec le Service est celui de la préservation pour l'avenir des tombeaux découverts. Devra-t-on les laisser ouverts pour la visite des égyptologues ou du public ? Il faudra alors les munir d'une porte ou grille en fer. Ne réclament-ils pas des réparations pour les mettre à l'abri de dégradations ultérieures; n'y a-t-il pas des pierres à remettre en place, du crépi à consolider ? Si le monument ne mérite pas les frais qu'entraînerait sa remise en état et son gardiennage, il faut le remblayer ou en murer l'entrée.

Emballage. — Le partage des objets entre le Service des Antiquités et le fouilleur, une fois terminé, celui-ci doit emballer tout le produit des travaux en séparant les pièces suivant leur destination. Les boîtes en carton ou en fer, qui ont servi à ranger les objets, peuvent être employées pour leur préservation pendant le voyage qu'ils auront à subir. Les petites antiquités délicates seront tout d'abord enveloppées dans du papier de soie avant d'être mises dans du coton ou de l'ouate, surtout si leur surface est rugueuse, comme celles en ivoire, en bois stuqué, en émail mal conservé; les fibres du coton se prendraient dans les aspérités et risqueraient d'arracher des écailles pendant le trajet. Les petites boîtes en carton bien remplies sont rangées dans celles plus grandes en fer, qui le sont à leur tour dans les caisses en bois, en ayant soin de mettre dans les interstices des matières propres à amortir les chocs : papier froissé, paille hachée, coton brut, etc. On procédera de manière analogue pour les pièces de moyenne grandeur qui seront bien entourées dans leur caisse de produits tendres et élastiques, et maintenus au besoin par des traverses et des cales ne leur permettant pas de se déplacer.

Les monuments plus volumineux, cercueils, statues, stèles, grands vases en poterie, etc., seront rangés, seuls ou groupés, dans des caisses en bois dont on devra indiquer les dimensions au menuisier indigène chargé du travail. Ils seront enveloppés de toile de coton (*chach*), pour éviter les éraflures, et la paille hachée, le *helbé* (fenu grec), l'alfa ou les joncs secs peuvent servir pour le bourrage. Les pièces lourdes, suivant leur forme et leurs dimensions, pourront être expédiées à nu, entre plateaux (stèles, pierres sculptées) ou liées sur une sorte de brancard, avec la protection d'un matelas de feuilles de maïs (fig. 26).

Une bonne précaution est celle qui consiste à entourer les colis avec des bandes de fer semblables à celles qui servent à encercler les balles de coton. Encore une fois, on doit veiller à ce que les caisses, une fois remplies, ne pèsent pas plus d'une cinquantaine de kilos, autant que faire se pourra, si l'on doit les transporter à dos de chameau. Les caisses renfermant des antiquités ne doivent contenir rien d'autre, sous peine de difficultés avec la douane. Inutile de dire que les caisses doivent être numérotées et qu'il doit être pris note de ce que contient chacune d'elles.

Expédition des colis. — Tous les objets découverts sont enfin envoyés au Musée du Caire par le fouilleur, qu'ils soient désignés pour y rester ou en route pour leur destination définitive. On a le choix entre le transport par eau et celui par chemin de fer. La voie du Nil est moins coûteuse, mais présente plusieurs inconvénients. Le voyage est lent : de Louqsor au Caire, il faut compter un mois, et ce long séjour sur l'eau n'est pas favorable aux objets, s'il y en a qui craignent l'humidité. Si les travaux en Haute-Egypte n'ont été arrêtés qu'assez tard, fin avril ou mai, le Nil n'a plus beaucoup d'eau à cette époque, et il se peut qu'en plusieurs points de son parcours des bancs de sable barrent entièrement son lit, ne laissant même pas la profondeur de 0 m. 75 nécessaire pour que les voiliers puissent passer sans risques.

Le chemin de fer est donc plus pratique dans la grande majorité des cas, et il est facile de réunir tous les colis dans un wagon fermé qu'il suffit, en général, de demander à la gare deux ou trois jours à l'avance. L'expédition ne peut être faite que sur remise d'une autorisation de transport délivrée par le Service des Antiquités, indiquant le nombre de colis à envoyer au Caire, et qui sert, du reste, à obtenir une diminution sur le tarif. Le transport en petite vitesse n'est pas trop lent : il est souvent plus rapide que celui en grande vitesse en France. L'adresse est celle du Musée du Caire, qui est relié à la gare centrale par un embranchement spécial. Au Musée, tous les colis sont déchargés, et ceux qui resteront en Egypte sont séparés; les autres sont alors munis de leur adresse définitive, puis scellés ou plombés. Le Musée agit en cette occasion comme délégué de la douane et perçoit pour elle les droits d'exportation; il remet ensuite à l'expéditeur un permis de transport par chemin de fer et une lettre pour la douane d'Alexandrie ou de Port-Saïd, au vu de laquelle les caisses d'antiquités pourront être embarquées sans avoir été ouvertes au port.

Les formalités d'expédition et de passage en douane demandant un certain temps et des stations dans plusieurs bureaux, les fouilleurs préfèrent presque toujours se débarrasser de ces tracas en chargeant une agence, dont il existe plusieurs au Caire, de prendre les colis au Musée, une fois tout en règle, et de s'occuper du transit jusqu'au bout du voyage.

Législation des fouilles.

Tout ce qui concerne les antiquités était réglé, jusque dernièrement, par la loi n° 14, en date du 12 juin 1912, dont l'article premier énonce que « toute antiquité se trouvant sur, ou dans le sol, dans toute l'étendue du territoire égyptien, appartiendra au domaine public de l'Etat ». Ceci est pour le principe; mais, en vertu de l'article 4 : « Rentrent cependant dans le commerce les antiquités revenant à l'inventeur en vertu, soit de l'article 11 ci-après, soit des termes d'un permis à faire des fouilles, ainsi que les antiquités appartenant à des collections privées faites de bonne foi. » Cet article 11 est ainsi conçu : « Quiconque, ayant découvert une antiquité mobilière, autrement qu'au cours d'une fouille illicite, se sera conformé aux prescriptions de l'article précédent (remise aux autorités, dans les six jours, d'une antiquité trouvée fortuitement), recevra, à titre de prime, la moitié des objets trouvés ou de leur valeur.

« A défaut d'entente sur un partage amiable, le Service des Antiquités prélèvera les objets qu'il entend garder.

« Pour les autres objets, le partage en deux lots d'égale valeur sera fait par le Service, et l'inventeur aura le droit de choisir entre les deux lots. Pour tout objet prélevé par le Service, chacune des deux parties fixera la valeur qu'elle lui attribue. Au cas où l'inventeur n'accepterait pas la moitié du prix fixé par le Service, celui-ci aura la faculté, soit de prendre, soit d'abandonner l'objet en payant ou en recevant la moitié du prix fixé par l'inventeur lui-même.

« Art. 12. — Nul ne pourra opérer des sondages, fouilles ou déblaiements à l'effet de chercher des antiquités, même sur un terrain lui appartenant, sans une autorisation préalable accordée par le Ministère des Travaux Publics, sur la proposition du directeur général du Service des Antiquités. Cette autorisation fixera la localité où les fouilles pourront être effectuées et la période pendant laquelle elle sera valable. Il sera accordé au fouilleur une partie des antiquités trouvées ou la valeur de cette partie, fixée conformément à l'article précédent. »

L'arrêté ministériel n° 52, du 8 décembre 1912, intitulé *Règlement pour les Fouilles*, précise les conditions à remplir pour obtenir l'autorisation de faire des recherches et énumère les devoirs du permissionnaire : paiement de droits de gardiennage, obligation de continuer les travaux pendant soixante jours au moins, défense de prendre des estampages ou moulages humides des monuments, nécessité de remettre le terrain en bon état après les travaux, obligation de remettre au Service le plan du champ de fouille, la liste des objets et monuments et un rapport sommaire sur les résultats de la campagne, indépendamment du devoir de déposer au Musée, pour sa bibliothèque, et à la Bibliothèque Nationale un exemplaire de tous les ouvrages relatifs à la fouille et aux objets découverts. Enfin, l'article 17 dit : « En cas de contravention à l'une quelconque des conditions de l'autorisation, les travaux pourront être suspendus par la Direction générale ou par tout agent du Service, autorisé à cet effet, jusqu'à ce que l'état de contravention ait cessé. L'autorisation pourra même être retirée en cas de contravention grave, par arrêté du ministre des Travaux Publics, pris sur avis motivé du Comité d'égyptologie, appuyé par le directeur général. »

Le point difficile de cette législation était le règlement du partage des objets trouvés pendant une fouille. L'article 11 de la loi pouvait être appliqué sans trop de peine lorsqu'il était question de quelques pièces découvertes par hasard par un particulier, mais son adaptation au cas du résultat de recherches spéciales, dirigées par des savants, conduisait à des discussions très pénibles et des marchandages fort désagréables. C'est qu'alors, à la valeur commerciale des monuments découverts, entrait en ligne de compte leur intérêt scientifique, et que le chef de l'expédition tenait à rapporter à ses commettants non seulement une collection représentant le montant des dépenses faites, mais surtout des pièces capitales, quelque chose de non vu, qui puisse captiver l'attention générale et encourager la Société ou l'institution à poursuivre le travail.

Pour éviter ces contestations, un nouveau principe des partages a été mis en vigueur à la fin de l'année dernière. Désormais, les Musées égyptiens garderont de droit les pièces qui leur seront utiles, soit qu'ils n'en possèdent pas encore de semblables, soit qu'elles offrent une importance historique ou archéologique qui en font des monuments d'intérêt national. Le directeur général du Service pourra abandonner au fouilleur tout ou partie de ce qui n'a pas été retenu d'office, à condition que les objets ainsi accordés aillent à des collections

publiques. La récente formule ne laissera probablement subsister que les fouilles entreprises dans un but réellement scientifique et désintéressé.

L'autorisation de fouiller est une faveur et non un droit, d'autant plus que les recherches ont lieu, dans la presque totalité des cas, dans des terrains appartenant à l'Etat. Le Gouvernement égyptien n'est donc pas obligé de donner suite à toutes les demandes qui lui sont adressées. Il a plein pouvoir de refuser tout permis pour un endroit qu'il désire se réserver : c'est le cas actuellement pour toute la nécropole memphite, des pyramides de Gizeh à Dahchour, dont l'exploration est réservée au Musée du Caire qui vient d'obtenir de brillants résultats en déblayant le pourtour de la pyramide à degrés de Saqqarah.

Longtemps, la Vallée des Rois a été aussi réservée ; cédant aux sollicitations d'un Américain, M. Th. Davis, le Ministère autorisa ce dernier, en 1903, à faire des recherches dans cette vallée, entièrement à ses frais, sous la direction du Service des Antiquités et la surveillance de ses agents, et en renonçant à toute part dans les objets qui seraient découverts. Les travaux commencés sur ces bases se poursuivirent jusqu'à la mort de M. Davis, en 1912, celui-ci publiant régulièrement et luxueusement le résultats de ses fouilles. En récompense et à titre gracieux, le Gouvernement faisait cadeau au mécène de quelques-unes des pièces qu'il mettait à jour. Deux ans après, le comte de Carnarvon s'offrit à reprendre l'exploration de la Vallée des Rois si on lui accordait des conditions moins sévères qu'à son prédécesseur. En avril 1915, M. Howard Carter, comme représentant de Lord Carnavon, signa l'autorisation concédée à ce dernier et qui comportait les stipulations suivantes :

« En ce qui concerne les objets trouvés, il est entendu que :

« A. Les momies de rois ou de reines, de princes ou de princesses et de Grands Prêtres, ainsi que leurs cercueils et sarcophages, resteront la propriété du Service des Antiquités ;

« B. Les tombes trouvées intactes et tous les objets qu'elles renfermeront seront attribués sans aucun partage au Service des Antiquités ;

« C. S'il s'agit de tombes déjà violées, le Service des Antiquités, en dehors des momies et sarcophages visés par le paragraphe A ci-dessus, gardera pour lui les objets d'une importance capitale au point de vue historique et archéologique, et partagera le reste avec M. le comte de Carnarvon. »

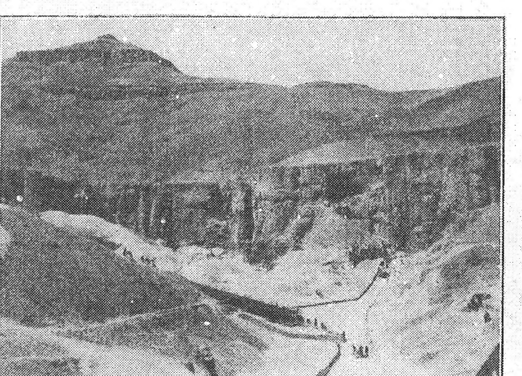
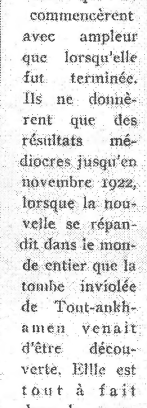


Fig. 27. — Fond de la Vallée des Rois à Thèbes. L'entrée de la tombe de Tout-ankh-amen a été découverte sous le chemin, un peu plus loin que l'endroit où l'on voit un groupe de personnes.



La guerre suspendit les travaux qui ne commencèrent avec ampleur que lorsqu'elle fut terminée. Ils ne donnèrent que des résultats médiocres jusqu'en novembre 1922, lorsque la nouvelle se répandit dans le monde entier que la tombe inviolée de Tout-ankh-amen venait d'être découverte. Ellle est tout à fait dans le creux de la vallée, où les éboulements des collines en avaient si bien couvert l'emplacement, peu après l'ensevelissement du roi, que l'entrée n'en était plus visible, que le chemin actuel la couvrait et que des milliers de personnes avaient passé dessus sans que rien puisse faire soupçonner l'existence d'une cachette semblable (fig. 27).

Le Service des Antiquités peut revendiquer sa part dans la découverte du tombeau : c'est grâce aux instructions données par son directeur général, M. Lacau, prescrivant que la vallée soit explorée à fond et qu'on ne laisse pas un mètre carré de sa surface qui ne soit déblayé jusqu'au roc, que l'hypogée se révéla et se montra rempli entièrement par les objets qu'on y avait déposés lors des funérailles.

Lord Carnarvon mourut en avril 1923 ; sa famille consentit à assumer les frais de la continuation des travaux pour cette tombe, dont une partie seulement des objets avaient été extraits, photographiés, décrits, réparés, par des personnes adjointes en raison de leurs capacités à M. Carter, et envoyés au Musée du Caire.

M. Carter n'étant plus guidé par l'instigateur de la fouille prit une attitude d'indépendance vis-à-vis du Gouvernement égyptien ; reniant sa signature, non seulement de l'autorisation de recherches, avec ses clauses spéciales, mais aussi d'un accord du 8 décembre 1918 précisant ce qu'il fallait entendre par les mots « tombe intacte », en ce sens « qu'il ne faut pas entendre par là une tombe absolument inviolée, mais bien une tombe contenant encore son mobilier en bon état et formant un tout, même si les voleurs y sont déjà entrés pour prendre les bijoux, comme dans la tombe du père et de la mère de la reine Taïa », il prétendit au partage par moitié de la totalité des objets que renfermait le tombeau et alla jusqu'à refuser d'en remettre la clef au Service des Antiquités. Il fallut plus d'un an pour que M. Carter se rendit compte de son incorrection.

Le Gouvernement égyptien, montrant de la mansuétude envers le travailleur patient à qui l'on devait la révélation du trésor, consentit à l'autoriser à reprendre sa tâche, sous une surveillance plus définie du Service des Antiquités. On prévoit que l'achèvement du déménagement de la tombe ne pourra avoir lieu qu'en 1927.

On frémit à la pensée de ce qui aurait pu advenir si des conventions spéciales n'avaient heureusement réglé à l'avance ce qui devait être fait dans le cas, qui paraissait bien peu probable, de la découverte d'une sépulture royale encore munie de tout son mobilier funéraire. N'aurait-ce pas été une calamité de disperser un ensemble tel qu'on n'en trouvera peut-être jamais un semblable ? Comment aurait-on pu parvenir à s'entendre sur le partage d'un groupement d'objets dont beaucoup sont uniques et d'une valeur inestimable ?

L'importance exceptionnelle de la trouvaille, en raison du rang qu'occupait le possesseur de ces trésors, sans les clauses spéciales auxquelles étaient assujetties les recherches à Biban el Molouk, n'aurait fait qu'amplifier les difficultés qui surgissaient à chaque instant lors de la division des objets sortis d'une fouille sous l'empire de l'ancienne loi. Cet exemple montre la sagesse du nouveau règlement qui n'est pas aussi draconien que certains ont voulu le dire et n'est pas fait pour décourager les fouilleurs. S'ils ont été heureux dans leurs recherches, outre le privilège de la publication qui est toujours de droit, son application bienveillante leur laissera, dans la majorité des cas, une ample moisson de documents, après qu'auront été prélevées les pièces qui sont des reliques précieuses de l'antique civilisation de l'Egypte et, de toute justice, doivent rester dans le pays dont elles rappellent l'histoire, où des artistes les ont créées il y a plusieurs millénaires.

BIBLIOGRAPHIE

Gaston Maspero, *Guide du visiteur au Musée du Caire*, 1914. En vente à Paris chez Leroux.

Jean Capart, *Leçons sur l'art égyptien*, 1920. Vaillart-Carmanne à Liége.

W. M. Flinders Petrie, *Methods and aims in archeology*, 1904. Macmillan and Co à Londres.

Blanchet et de Villenoisy, *Guide pratique de l'antiquaire*, 1899. Leroux à Paris.

A. Lucas, *Antiques, their restoration and preservation*, 1924. Edwin Arnold à Londres.

Lois sur les fouilles, dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, t. XII, p. 245-263. Leroux à Paris.

